

BULLETIN
DE
l'Association Amicale
DES
Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie
QUIMPER

Eugène BOLLORE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AMICALE
Le Cher Frère DONAN-ANSELME
DIRECTEUR DU PENSIONNAT
Et les Membres de l'Association
*Vous présentent leurs meilleurs souhaits
d'heureuse année.*

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Le très humble messenger de votre Association vient encore, cette année, et avec une satisfaction plus vive que jamais, vous offrir, et à vos excellentes familles, ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. Il vous souhaite surtout ce qui vous manque le plus et vers quoi vous aspirez pourtant de toute votre âme, la liberté. La sainte liberté de faire le bien et d'opposer au mal une digue : liberté pour l'homme public et pour l'homme privé, liberté de conscience, liberté du foyer, liberté de la

rue, liberté du grand air et du grand soleil de Dieu. Il vous souhaite aussi cette fraternité des cœurs et des volontés, cette fraternité vraie que vous avez osé appeler de son nom et inscrire à votre blason, CHARITÉ, qui fera de vous des forts et des invincibles.

Envisageons avec sérénité l'avenir, chers Amis. Il est à nous si nous voulons le prendre. Aux premiers bruits de la lutte le trouble était excusable, car où il y a bataille il y a victimes et il fallait tout faire pour prévenir de telles extrémités. Mais la lutte est engagée et il y faut entrer froidement et résolûment. Nous ne l'avons pas voulue, c'eût été témérité, mais nous ne pouvons la refuser, ce serait lâcheté. Nos droits sont des droits et il faut les défendre ; la force nous opprime, résistons à la force par la force et ne lui opposons pas seulement de stériles récriminations. Aide-toi, Dieu t'aidera. Lorsque le bateau est en danger, il est bon de se recommander à Dieu, mais cependant il faut ramer. Prenons-y garde, de capitulations en capitulations nous irions loin, et déjà où en sommes-nous ? Plusieurs ont déserté nos rangs, qui ont cru sans doute que des liens avec nous étaient compromettants. Ils aiment mieux cette quiétude de l'indolence, de l'indifférence et de l'inertie : Faites autour de moi, faites même de moi ce que vous voudrez, pourvu que vous ne troubliez point les jouissances matérielles que ma situation me procure. Il s'est vu quelques rares périodes paisibles, toujours bien courtes, où des circonstances exceptionnelles semblaient donner momentanément raison à ces égoïstes ; mais tels ne sont pas les jours agités que nous traversons et où la Providence nous appelle à vivre. Il faut regretter ces défections inévitables, mais pour elles, et non pour nous. Il n'est point honorable de désertier son poste ou de passer à l'ennemi sur le champ de bataille, mais une cause n'est pas perdue tant qu'un homme de cœur reste pour la défendre. Mieux vaut une poignée de valeureux soldats qu'une légion d'irrésolus et de trembleurs. Le nombre n'est pas la force.

Mais pour quelques-uns qui nous abandonnent, com-

bien qui viennent à nous pleins d'ardeur et de jeunesse et qu'attire même le danger ! Aussi n'éprouvons-nous aucune crainte pour l'avenir de notre Société. Au contraire, nous croyons que, comme le feu éprouve l'or, la lutte nous grandira en nous communiquant une vitalité nouvelle. Si les circonstances l'exigent, nous nous transformerons, en vrais progressistes que nous sommes, mais nous vivrons, par l'union et par le courage.

Point de politique, c'est dit ; mais point d'indifférence non plus. Et il serait au moins étrange que nous ne nous préoccupions pas des questions qui passionnent aujourd'hui tout le monde et entre toutes celle de l'éducation des enfants. Deux écoles sont en présence, bien définies toutes deux, deux écoles qui s'affichent enfin pour ce qu'elles sont : l'école chrétienne et l'école athée, l'école du respect, de l'autorité, et l'école de toutes les licences et de toutes les révoltes ; l'école de Dieu et l'école de la Révolution. Entre les deux il faut opter ; c'est l'une ou l'autre qu'il faut défendre. La neutralité n'est plus possible et les molles sympathies sont insuffisantes. Les ennemis du Christ soutiennent furieusement l'une ; à nous d'aimer fortement et de défendre obstinément l'autre. C'est actuellement la forme nécessaire de notre reconnaissance envers nos anciens maîtres. L'école antichrétienne et l'école chrétienne, il n'y a désormais que cela ; et encore une fois, il ne s'agit plus de préférence, mais de défense. Défendons l'école chrétienne, et pour être forts dans cette lutte, redevenons chrétiens, pratiquement chrétiens. C'est le meilleur des souhaits que nous puissions nous faire réciproquement au début de cette année de combat, et le seul gage assuré de victoire. En face des fils de Voltaire soyons les dignes fils des Croisés. Osons comme nos pères porter crânement sur nos poitrines le signe de notre foi et de nos espérances, et les gestes de Dieu se feront encore par les Francs.

Un discours épiscopal.

Le dimanche 20 Novembre, avait lieu à Lille, dans l'immense amphithéâtre de l'Hippodrome, la clôture du congrès annuel des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. L'événement du jour fut le très éloquent discours de Mgr Tcuchet, évêque d'Orléans. Nous en donnons ci-après la partie relative à la question scolaire :

L'enseignement primaire.

Je vous propose un programme quant à l'enseignement élémentaire. Ce programme pourrait n'avoir que deux paragraphes.

Paragraphe 1^{er}. — Les pères de famille doivent jouir de la liberté la plus étendue et la plus vraie pour l'établissement des écoles privées qui leur conviennent.

Paragraphe 2. — Leurs enfants doivent jouir de la neutralité religieuse la plus stricte dans l'enseignement des écoles publiques qu'ils fréquentent.

Je vous propose de décider avec vous-même que vous défendrez ce programme par la plume si vous écrivez, par le verbe si vous parlez, par le bulletin si vous votez, par les sacrifices d'argent, par l'activité des influences, avec l'obstination auguste de gens qui savent leur responsabilité devant ce quelque chose de frêle et d'infini, de délicat et de sublime qui est l'âme de vos enfants...

Le monopole nous menace.

Or, le monopole c'est une liberté perdue. Le total de nos libertés n'est pas si élevé qu'une de moins n'importe pas. Un Anglais me disait : « Vous avez conquis des colonies immenses depuis trois siècles, et ce sont les autres qui les exploitent. Vous avez semé l'idée de liberté en 1789, et c'est pour d'autres qu'elle a fructifié. Vous êtes de singulières gens ». Je me permis de lui répondre qu'il valait mieux être singulier par un désintéressement exagéré que par un égoïsme féroce. Au fond je ne trouvais pas qu'il eût tous les torts.

Le monopole ! C'est votre droit foulé aux pieds, pères et mères de famille. Comment ! si l'école d'État vous déplaît, ou si l'école privée vous va mieux, vous ne pourriez opter entre celle-ci ou celle-là ? Vous seriez contraints de faire passer vos enfants par un chemin et une porte que vous exécerez ? Comment ! vous pouvez ensemençer votre champ de la graine qui vous convient et vous devriez nécessairement, obligatoirement, laisser un autre, et un autre qui vous déplairait, ensemençer d'idées qui vous déplairaient autant, l'esprit de votre enfant ? On ne peut se passer de vous, pères et mères. Les temps ne sont plus où il suffisait à je ne sais qui de jeter des pierres par-dessus son épaule dans les champs merveilleux de l'Hellade pour qu'il levât des hommes, et c'est dommage. Mais si on ne peut se passer de vous tout à fait, on s'en passera le plus possible. J'explique. Vous donnerez votre sang à vos fils et à vos filles ; ils seront la chair de votre chair, l'os de vos os ; ils porteront votre nom, mieux, vous les nourrirez, vous les vêtirez, vous veillerez près de leur berceau ; malades, vous les soignerez et les guérirez ; mais dès que leur raison s'ouvrira, fraîche et avide comme un bouton printanier qui veut boire du soleil et de la rosée, de ceux qui vous ont tant coûté de sueurs et d'inquiétudes et de veilles, vous n'aurez plus la maîtrise, ils appartiendront à l'État, et l'État, suivant l'expression trop louée par un député, homme de très grands moyens tout de même (c'est visible à qui le lit) « leur imprimera son effigie ».

La neutralité scolaire.

A l'école officielle, que nos enfants trouvent la neutralité religieuse vraie.

C'est la loi. L'école officielle, d'après la loi, doit être neutre en religion.

Cette loi, les hommes d'État qui la firent voter, loin de la considérer comme arbitraire, la tenaient pour une conséquence des situations occupées par l'esprit public. Étant données nos divisions, pensaient-ils, étant donnée la pluralité des confessions religieuses, étant donnée l'incompétence déclarée de l'État à juger des questions de doctrine religieuse, étant donné que des enfants de confessions diverses ont le droit de fréquenter l'école, des hommes tels que Ferry et Paul Bert entendaient que les maîtres s'abstinssent de toute incursion dans le domaine religieux... Ils n'enseigneraient aucun catéchisme.

Ils se borneraient à donner quelques notions de morale générale dans lesquelles, disait Jules Ferry, il est seulement besoin de s'appuyer sur le

Dieu des honnêtes gens. Ainsi auraient-ils chance d'éviter toute parole qui froisserait la conscience de leurs élèves.

Est-ce bien ce qui arrive ? Ignorons-nous que souvent le spiritualisme est attaqué. « Dieu ? Il n'y a pas de Dieu. Les sanctions de l'au-delà ? Il n'y a pas de sanctions de l'au-delà. » Celui que Pasteur adorait sous la coupole de l'Institut, un échappé de l'École normale le nie devant une trentaine de gamins barbouillés, et il s'estime passé grand homme. Plus souvent c'est le catholicisme qui est contredit : « Quelle est la meilleure religion ? demandait un inspecteur primaire à une petite fille. — La mienne, monsieur, répondit l'enfant. — Non, mademoiselle, c'est le protestantisme. » Voyons, il ne s'agit pas de comparaison entre deux confessions chrétiennes. Il s'agit d'autre chose. — La neutralité, qu'en faites-vous, monsieur l'inspecteur ? Très souvent toute religion est niée : « Mômeries, stupidités, rêves de femme ».

Ce sont autant de violations de la loi...

Le remède est impossible, dira-t-on. Il est impossible qu'un maître demeure neutre. Un dictionnaire sera neutre : le dictionnaire de l'honnête savant que fut M. Littré semble neutre. Un maître ne se contiendra pas, ne se soutiendra pas en pareil rôle. Je reconnais que la position sera difficile à garder ; mais puisqu'elle est nécessaire, il faut qu'elle soit gardée, que les préfets et les inspecteurs veuillent. Ils seront obéis.

Le patriotisme à l'école.

Faut-il ajouter, est-il nécessaire d'ajouter, qu'ayant réclamé la neutralité religieuse dans les écoles d'État, nous y réclamons plus que la neutralité patriotique, laquelle, en certains cas, laisse pourtant à désirer.

La diffusion de certaines rêveries humanitaires ne peut être sans nous alarmer. L'« humanité » est un mot qui sonne bien. La « France » est un mot qui sonne mieux. La France toute voisine nous est plus chère que l'humanité très lointaine. Nous aimons notre pays. Nous croyons à ses destinées dans l'avenir. Nous sommes fiers de sa langue bégayante et déjà héroïque dans la Chanson de Roland, savoureuse et pittoresque dans Montaigne et Rabelais, juste dans Pascal, majestueuse dans Bossuet, fière, tendre et souple dans Corneille, Racine, Voltaire, sonore dans Lamartine, Musset, Hugo. Nous aimons les idéales figures de ces Martin de Tours, Remi de Reims, Clothilde, Bathilde, Jeanne de Chantal, Marguerite-Marie, François de Sales, Vincent de Paul, Labre, Vianney, et au-dessus de tous peut-être, au moins pour moi, celle de cette enfant unique, pure comme un lys, spirituelle, brave, tendre, cœur

de lion, naïve et fine, croyante et aimante, qui eut la gloire de couronner son roi, celle plus grande de sauver son pays, et, comme si Dieu n'avait pas eu assez de présents pour la combler, l'honneur tragique de mourir sur un bûcher, rançon d'un grand peuple, victime d'un autre grand peuple et qu'elle domine tous les deux, le peuple anglais par la pitié qu'elle lui inspira, le peuple français par l'amour dont elle le pénétra, l'étoile de notre histoire, l'étoile de toute histoire, Jeanne d'Arc.

Nous aimons de la France l'épopée guerrière parmi les flamboiements de son épée. Charlemagne nous dit quelque chose, et Duguesclin, et le grand Ferré et Henri IV, et Condé et Turenne, et les volontaires de 92, et Bonaparte, et Pélissier, et les mobiles de 70. Nous aimons la terre que Dieu a assignée pour porter le berceau de vos fils et garder la cendre de nos pères, terre féconde qui donne le lait et le vin, terre utile qui recèle le charbon et le fer, terre charmante que ne désolent ni le soleil trop brûlant, ni le froid trop sévère ; terre notre bonne nourrice, l'enchantresse de nos yeux, la berceuse de nos douleurs, le réservoir inépuisable de nos biens. Nous aimons le drapeau. Il est blanc comme la neige, bleu comme l'azur, rouge comme le sang. Il signifie loyauté, vaillance, honneur. Il a flotté sur tout sommet en paix et guerre. Il fut troué par les balles de la défaite, couronné par les lauriers de la victoire. La défaite autant que la victoire nous l'ont rendu sacré. Nous l'aimons.

Et nous entendons que les maîtres de nos enfants fassent sentir qu'ils aiment le pays et ont le culte du drapeau.

La guerre est horrible. Le maître peut le dire, c'est vrai.

Le soldat est sublime. Le maître doit le dire, c'est vrai encore.

Stoessel et ses compagnons, assiégés depuis quatre-vingt-dix ou cent jours, là-bas, et gardant, stoïques sous les avalanches de fer et de feu, la forteresse fabuleuse à la sainte Russie et à son tsar, magnifient l'humanité. Nous leur envoyons notre hommage. Et nous voudrions que la France, s'il le lui fallait, trouvât des fils intrépides comme ces héros. Des hommes pareils ne se forment pas à côté du drapeau traîné dans la boue.

Que l'État veille sur ses maîtres !

Nous répondons des nôtres.

La question sociale.

Je sais quelqu'un — mettez que c'est un de mes amis — qui reçut son premier morceau de pain des mains d'un ouvrier. Cet ouvrier était un juste portant une âme droite dans un corps robuste. Jamais il ne fit un excès. Il travaillait plus souvent douze et quatorze heures par jour que

dix. Son salaire devint la bonne moyenne des salaires ouvriers. S'il n'avait eu un étroit patrimoine, ce sage, arrivé à 70 ans, aurait-il eu de quoi vivre ? Je ne sais pas. La société qui subsiste avec ses institutions est-elle parfaitement juste ? Non. Répond-elle de tout point aux vues du Christ ? Non.

D'où deux recommandations : catholiques, étudiez les questions sociales avec soin.

Résolvez-les avec équité.

Ne voyez pas du socialisme où il n'y en a point. Là où il y en a, ayez assez de désintéressement et de sagesse pour le regarder de sang-froid avant de le condamner.

L'avenir est aux doctrines et aux sociétés qui assureront aux masses le pain le plus abondant et le moins cher, la maison la plus ensoleillée et la moins chère, le vêtement le meilleur et le moins cher, l'enseignement le plus fécond et le moins cher.

Catholiques, pitié et justice pour le corps du peuple et pour l'âme du peuple.

Je n'ai pas le temps d'en dire plus. Ce que je viens de dire est peut-être suffisant.



Nouvelles de l'Association.

Le cher Frère Colman-de-Jésus a dû laisser la direction du Pensionnat Sainte-Marie et se retirer à La Roche-Bernard (Morbihan), pour rétablir sa santé compromise. Tous ceux d'entre nous qui connaissent l'excellent Frère Colman savent qu'il ne s'est jamais ménagé. Ce qu'il a fait au Pensionnat comme professeur ou sous-directeur de 1870 à 1891, il l'a fait à Saint-Brieuc de 1891 à 1901. Et lorsque la confiance de ses supérieurs le chargea de la si importante direction de Sainte-Marie, il pensait bien s'y dévouer tout entier et pendant de longues années. Mais ses forces ont trahi son courage. Le cœur était toujours jeune, mais le larynx et les bronches n'en pouvaient plus, et après trois années de souffrances presque continuelles, il a bien fallu se résigner à prendre un peu de repos.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour que se rétablisse promptement et complètement une santé si précieuse. Des rives de l'Odéon aux rives de la Vilaine s'est établi un courant de sympathies profondes, et, au début de cette année 1905, nous envoyons là-bas à notre Ami l'expression de nos plus affectueux sentiments.



M. l'abbé Georges Le Borgne, aumônier du Pensionnat depuis 1897, et qui fut toujours si dévoué à son œuvre, a été nommé, en Septembre, recteur de Rosporden. Nous nous permettons de lui offrir nos félicitations et nos meilleurs vœux pour le succès de son apostolat.

Quelques jours après, venait occuper le poste laissé vacant par cette nomination, M. l'abbé Guirriec, vicaire à Camaret, et membre d'une famille bien connue dès les origines du Pensionnat. Puisse-t-il être pleinement heureux près de nos jeunes amis de

Sainte-Marie et leur faire beaucoup de bien. C'est ce que nous lui souhaitons de tout notre cœur.



Un nouveau Directeur a été donné au Pensionnat Saint-Marie. C'est le cher Frère Donan-Anselme, anciennement Directeur à Lorient. Il convenait que notre Comité ne tardât pas à lui présenter ses hommages et ceux de l'Association. D'autre part, il y avait à régler la question des bourses ou secours accordés par l'Association à quelques jeunes élèves. En conséquence, notre Comité s'est réuni le 7 Octobre. Le cher Frère Directeur nous a très aimablement reçus, mettant au service de l'Association le même dévouement que ses prédécesseurs. Il nous a d'ailleurs paru plein de santé et d'entrain, et nous aimons à croire que Dieu lui gardera ces biens si précieux, pour sa plus grande gloire et la plus grande prospérité du Pensionnat Sainte-Marie. Le cher Frère Donan-Anselme a été professeur au Pensionnat de 1879 à 1886.

Assistaient à la réunion : MM. P. Kerfer, Ch. Lorit, A. Thomas, A. Trévidic, A. Cogneau, A. Le Berre.

M. E. Bolloré, qui avait provoqué la réunion, n'a pu y assister par suite d'un regrettable malentendu.

M. H. Trévidic faisait en ce moment un long voyage — jusqu'à Lille — où il conduisait son second fils aux Arts et Métiers catholiques.

M. J. Salaun était retenu par la naissance de son fils Adrien, à qui nous souhaitons longue vie et prospérité.

Promotions.

M. Simon Alix a été nommé agent voyer cantonal à Scaër ;

M. Charles Royer est entré dans un excellent rang à l'école centrale des Arts et Manufactures.

Qu'ils veuillent bien agréer nos félicitations.

Mariages.

On nous a fait part du mariage de :

M. Louis Cuzon, conducteur des Ponts et Chaussées à Audierne, avec M^{lle} Brusq, d'Audierne ;

M. Corentin Danion, fils de notre sympathique Vice-Président, avec M^{lle} Hénaff, de Guengat ;

M. René Pernès, agriculteur, à Plonéis, avec M^{lle} Gélard, de Penhars ;

M. Eugène Sergent, employé des Postes, à Vannes, avec M^{lle} Hardy, d'Audierne ;

M. F.-M. Jacob, agriculteur, à Ploudalmézeau, avec M^{lle} Calvarin, de Ploudalmézeau ;

MM. Gaston Cornichon et Pierre Couédel, mécaniciens au commerce.

Nous souhaitons aux jeunes époux tout le bonheur qu'ils attendent et les prions d'agréer nos amicales félicitations.

M. Eugène Bolloré, le si dévoué Président de notre Amicale, nous annonce aussi le prochain mariage de M^{lle} Anna, sa fille, avec M. le docteur J. Abbadie, de Douarnenez.

Nous offrons nos cordiales félicitations à M. et M^{me} Bolloré, et aux futurs époux nos meilleurs vœux.

Décès.

Ici, malheureusement, la liste est longue et combien inattendue !

C'est d'abord le cher Frère Celsin-de-Jésus, infirmier du Pensionnat depuis 1890. Les Camarades qui ont reçu ses soins si dévoués et si intelligents s'en souviennent sans doute, mais les autres l'ont peu connu, car c'était un humble que ce bon Frère : pas de bruit, beaucoup de besogne ; c'était peut-être sa devise.

Très dur pour lui-même, très compatissant pour les autres. Vraiment bon, d'une bonté qui se traduit plus par les actes que par les paroles ; peut-être un peu bourru — notre génération est si délicate ! — mais bourru à la façon des légendaires grognards : grosse voix, et cœur tendre. Pas de sensiblerie, mais de l'héroïsme dans le dévouement et dans la charité. C'est que le cher Frère Celsin-de-Jésus avait reçu plutôt une éducation militaire et même il faillit être un soldat de carrière. Et si humblement qu'il se tînt, et si doux qu'il essayât de paraître, on pouvait voir encore se dessiner sous le froc les lignes inflexibles de l'armure d'acier. Aussi, que de mérites il a dû acquérir, avec ce tempérament, à rester toujours bon, toujours serviable, toujours aux petits soins

de ses malades. Ce n'était pas le moindre sujet d'édification pour ceux qui l'ont bien connu. Que de fois me suis-je dit, en voyant cette âme à forte trempe, cette âme de lutteur, en face des mille petites exigences de son emploi, faire effort de patience et d'amabilité dans un continuel dévouement, que de fois me suis-je dit : Voilà une sainteté vraie, une sainteté pratique, une sainteté que je comprends ! Fidèle dans les petites choses, fidèle dans les grandes. Durant le long martyre de ses dernières années, au milieu de continuelles et intolérables souffrances, jamais on ne l'entendit se plaindre, et comme le Maître il oubliait ses propres souffrances pour ne s'occuper que de celles d'autrui.

Le cher Frère Celsin-de-Jésus, dans le monde Jean Macé, naquit dans la commune de Varades, au canton d'Ancenis, le 6 Septembre 1844. En 1865, il était appelé sous les drapeaux. Ce fut un soldat exemplaire, ne transigeant jamais avec son devoir, dont tous les efforts ne tendaient qu'à devenir un habile et un vaillant. Il le devint et se fit breveter pour le tir, pour l'escrime, pour le bâton et autres exercices connexes. C'était à proprement parler un maître d'armes, et ceux qui l'ont alors connu disent qu'il n'avait pas son pareil en ces matières.

Mais chassepot, fleuret, revolver ou bâton, c'est bien pour un soldat, trop peu pour un chrétien. A ces armes il en joignit d'autres, le chapelet et l'*Imitation de Jésus-Christ*. Celui qui devait être le cher Frère Celsin-de-Jésus fut d'abord un vaillant chrétien et un vaillant soldat.

La guerre est déclarée, le canon gronde à la frontière, et l'enthousiasme bout dans les âmes françaises, Jean Macé est à l'armée du Rhin. Sous Metz il prend part à seize engagements et se bat avec furie. Hélas ! la bravoure, l'héroïsme des soldats ne devaient point suffire pour sauver l'armée. La rage au cœur il fallut prendre le chemin de la captivité.

Prisonniers dans Coblenz, et ils avaient pensé entr^{er} triomphants à Berlin ! C'était dur tout de même, et plus d'un se sentit mordre au cœur par le désespoir. Parqués comme un troupeau, ils mouraient de faim et de froid, sans gloire et sans espérance, en pensant à leurs frères qui, vainement, se faisaient tuer pour tenter de sauver la Patrie, mais au moins qui mouraient au champ d'honneur.

Un jour, une occasion s'offre de s'évader. Avec de l'audace, il n'est point impossible d'atteindre les lignes françaises. Mieux vaut la mort que l'esclavage, se dit notre généreux ami et il s'échappe, et à travers mille difficultés, il se fraye un chemin vers la France. « N'y a-t-il pas ici des Frères », demande-t-il à Thionville, où il arrive exténué et mourant de faim. — « Si, » lui répond-on. Et il va frapper à leur porte. Le directeur était alors le cher Frère Apronien, depuis Visiteur de Quimper et aujourd'hui Assistant du Supérieur Général, qui le reçoit comme un fils et lui facilite le retour. Libre enfin, il se remet à la disposition de ses chefs qui l'envoient à l'armée de Versailles. Hélas ! après l'invasion, la révolution. Il fallut combattre les cohortes de la hideuse Commune et, par d'angoissants triomphes sur de malheureux abusés, reconquérir Paris sous l'œil impie des Allemands, en foulant des cadavres français couchés par des balles françaises. Ce n'était pas ce couronnement qu'avait rêvé pour sa carrière militaire l'audacieux échappé de Coblentz !

Licencié après la guerre, Jean Macé se présenta le 3 Mai 1876 au Noviciat de Quimper. Son oncle, le cher Frère Celsin, aujourd'hui octogénaire, était alors professeur à l'école Saint-Corentin. Son noviciat terminé, les supérieurs l'employèrent au temporel dans les communautés de Concarneau, Ploudalmézeau, Brest, Lambézellec et enfin, le 21 Octobre 1890, lui confièrent la direction de l'infirmerie du Pensionnat Sainte-Marie de Quimper. C'est là que, jusqu'à la fin, dans l'humilité et le dévouement, se sont écoulés ses jours.

Le cher Frère Celsin-de-Jésus souffrait beaucoup d'une bronchite chronique, triste souvenir de la guerre, auquel vinrent se joindre plus tard un asthme très accentué et de douloureuses hernies. Enfin, comme si ce lot de misères n'était point encore suffisant, au mois d'Août 1896, remplissant avec son abnégation ordinaire un rigoureux devoir de sa charge — il soutint sur ses genoux, 28 kilomètres durant, un Frère qui s'était cassé une jambe —, il prit le germe de la terrible gravelle qui, sans trêve, le tortura jusqu'à la fin. Les trois dernières années de ce bon Frère ne furent qu'une longue suite d'épouvantables souffrances endurées avec une patience, une résignation qui ne se démentit jamais.

Au mois d'Août dernier, le bon Dieu jugea le moment venu de rappeler à lui son fidèle serviteur. Une congestion pulmonaire l'enleva en quelques jours.

C'est plein de confiance et presque avec joie que, muni des sacrements de l'Eglise et entouré des prières de ses frères en religion, il accueillit cette mort qui lui ouvrait les portes de l'Eternité bienheureuse qu'avait préparée toute sa vie.

Nous avons appris la mort, à Saïgon, de M. Alfred Guinvarch, second-maître mécanicien. Il était âgé de 22 ans à peine.

M. Jean Bahier, expert à Saint-Brieuc, nous a fait part de la mort de son jeune frère Joseph, qui s'est noyé accidentellement au Canada — 18 ans !

M. J. Le Grand, négociant à Quimper, de la mort de son père.

Le cher Frère Directeur du Pensionnat, de la mort de son frère, le cher Frère Donan-Firmin, pieusement décédé à l'infirmerie du Noviciat de Quimper.

M. l'abbé Guirriec, aumônier du Pensionnat, de la mort de son oncle, M. le chanoine Toulemont.

Enfin, il nous faut encore enregistrer la mort, si impressionnante et douloureuse, de trois tout jeunes gens pleins d'avenir.

Pierre Madec, décédé dans sa famille, à Quiberon, d'une fièvre qui à peine lui a permis de porter quelques jours les galons d'élève-mécanicien que venaient de lui conquérir deux années de travail à Toulon — 19 ans !

Paul-Emile Guénault, décédé à l'hôpital Saint-Mandrier, à Toulon. Intelligent, souple, adroit, plein de cœur et désireux par-dessus tout de rendre fiers de lui ses chers parents, qu'il laisse désespérés, ce jeune homme semblait devoir réaliser le bel avenir qu'il rêvait. Hélas ! une terrible fièvre qui avait déjà brisé son ami Madec, la typhoïde, puisqu'il faut l'appeler par son nom, l'attendait à Toulon. A peine entré à l'école des mécaniciens, il était fauché par la mort — 18 ans !

Louis Quilliec, second-maître mécanicien de la marine, décédé dans sa famille, à Concarneau, à l'âge de 20 ans !

Lui aussi attendait beaucoup de son intelligence et de ses efforts. Il voulait parvenir et parvenir à tout prix. Mais l'impitoyable tuberculose est venue, qui a brisé son essor et les espé-

rances que fondaient sur lui ses amis et sa pauvre famille aujourd'hui désolée.

Au dernier moment, nous apprenons la mort du cher Frère Cyrille-de-Jésus, Directeur du Pensionnat Saint-Jean-Baptiste, à Arradon. Nous ne pouvons aujourd'hui que mentionner cette mort, mais nous nous proposons de mettre au prochain *Bulletin* la petite notice à laquelle a droit ce bon Frère qui fut professeur, puis Directeur du Pensionnat Sainte-Marie, de 1861 à 1888.

Nous recommandons ces chers disparus aux prières de nos amis, et nous offrons à leurs familles en deuil nos plus affectueuses condoléances.

Distinction honorifique.

Au cours de son dernier voyage à Rome, Monseigneur l'Évêque a demandé et obtenu, de Sa Sainteté, la décoration (*pro ecclesiâ et pontifice*) pour deux catholiques marquants de Quimper. L'un d'eux est notre distingué camarade G. Mauduit, président de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, trésorier de la Cathédrale et secrétaire infatigable du Comité de l'Enseignement libre.

Nous en sommes heureux et fiers, et nous adressons au nouveau chevalier nos plus amicales félicitations pour la distinction si méritée dont il a été l'objet.



Nous avons le plaisir de constater que, des 20 écoles que dans le district de Quimper (Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord et partie de l'Ille-et-Vilaine) se sont vu fermer les Frères des Écoles chrétiennes par décret de Juillet 1904, 20 se sont rouvertes en Septembre, dont 18 avec un personnel d'anciens Frères, sécularisés. Comme on le voit, nos maîtres n'ont pas craint la lutte et ils continueront tant qu'elle leur sera permise. Les écoles rouvertes sont toutes très prospères.

D'autre part, une douzaine de jeunes Frères sont partis au mois d'Août, moitié pour l'Amérique du Nord, moitié pour l'Indo-Chine, et il est bruit d'un prochain départ pour l'Australie. Mal-

heureuse France, qui sème ses perles à tous les vents ! Nous apprenons aussi qu'en Février un noviciat va s'ouvrir à Guernesey. Si d'aventure nos amis rencontreraient sur leur chemin quelque bonne âme en quête de se dévouer à une belle œuvre et ne sachant où frapper, nous leur recommandons cette porte.

Adhésion.

M. Le Borgne-Berger, entrepreneur de maçonnerie, 26, rue Jules-Noël, Quimper.

Rectification d'adresses.

MM. Jérôme Brusq, peloton des dispensés, 116^e régiment d'infanterie, Vannes.

Eugène Cuzon, 7^e batterie d'artillerie coloniale, Diégo-Suarez ;

André Frélaut, propriétaire, à Belma, par Mapton Washington state (États-Unis) ;

Yves Kervroédan, 8^e compagnie d'ouvriers d'artillerie, Rennes ;

Félix Brunet, 7^e compagnie d'ouvriers d'artillerie, Toulon.

Il nous paraît probable que la prochaine Assemblée générale de notre Association sera fixée au 28 Mai. Avis à tous nos amis qui nous lisent, avec prière de transmettre aux amis qui ne nous lisent pas.

BILAN DE 1904

En caisse au 31 Décembre 1903.. 1,480 fr. 20 c.

RECETTES

Vente de *Bulletins*.. 42 10

Cotisations et Annonces commerciales.. . . . 1,240 »

TOTAL. 2,762 fr. 30 c.

DÉPENSES

Impression du <i>Bulletin</i> de Janvier 1904. . . .	176 fr. » c.
Correspondance, frais de recouvrements. . . .	80 50
Cliché pour photogravure du Frère Capréole. . .	22 »
Frais de banquet.	345 »
Entretien des enfants patronnés.	420 »
Prix fondés par l'Association.	50 »
Impression du <i>Bulletin</i> de Juillet.	260 »
TOTAL.	<u>1,353 fr. 50 c.</u>
Reste en caisse au 31 Décembre 1904.	<u>1,408 fr. 80 c.</u>

LA NEUTRALITÉ DE L'ÉCOLE

La neutralité de l'école ! Jamais on n'a rien trouvé d'aussi cocasse... Est-ce que jamais, depuis le commencement du monde, il y a eu un enseignement neutre ? La neutralité, c'est le silence, et le silence n'est pas parole. M. de la Palice n'aurait aucune peine à comprendre cette vérité qui échappe à nos assemblées. Tels maîtres, tel enseignement. Vous aurez beau vous y prendre de toutes les manières, si vous avez des maîtres athées, ils enseigneront l'athéisme, et si vous avez des maîtres chrétiens, ils enseigneront le Christ. Cela leur sortira par tous les pores. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'ils fussent des imbéciles. On a inventé cette neutralité stupide pour éviter de donner la liberté. On dit aux parents : « Dormez en paix, et envoyez-nous vos enfants ; on ne leur apprendra rien qui pourrait vous déplaire ». C'est pure hypocrisie. Il est aussi impossible de ne pas enseigner la religion dans une école religieuse, qu'il est impossible de ne pas enseigner l'irréligion dans une école libre-penseuse. Ce qu'il faut, ce n'est pas peser sur des professeurs pour qu'ils cachent leur opinion, comme s'ils faisaient partie de la majorité ministérielle, c'est donner le champ libre à tout le monde et laisser s'ouvrir des écoles de tous les genres.

Henri MARET.

CHRONIQUE DU PENSIONNAT

Me voici bien attrapé. Comment sortir de là ? Serrée de toute part, la place qui restait au dernier *Bulletin* pour les nouvelles du Pensionnat était un peu restreinte, et j'avais promis qu'une hospitalité plus large leur serait donnée cette fois. Hélas, trois fois hélas, la place menace de rester vide. J'ai beau frapper du pied la terre, rien n'en sort qu'une vie triste et monotone. Ah ! ce n'est plus comme les vacances ! Grand Dieu, quelles belles vacances ! De mémoire d'écolier on n'en avait vu d'aussi belles : rien que des jours ensoleillés pleins de tous les plaisirs qu'il est possible de rêver. Mais laissons ces souvenirs, plutôt pénibles maintenant, et cherchons-en d'autres plus prochains. Et d'abord, quelques succès aux examens :

Par décision ministérielle du mois d'Août 1904, ont été admis :

Aux élèves-mécaniciens :

Jean-Charuel, de Guingamp (Côtes-du-Nord).

A l'école des mécaniciens de Toulon :

Paul-Émile Guénault, de Morlaix ;

Louis Auffret, de Penmarc'h.

A l'école des mécaniciens de Brest :

Vincent André, de Lesneven ;

Jean-Yves Carval, de Cléden-Cap-Sizun ;

Mathieu Chapalain, de Plouhinec ;

Albert Dousset, d'Orléans (Loiret) ;

Pierre Floc'h, de l'Ile-Penfret ;

Jérôme Florency, de Guérande (Ille-et-Vilaine) ;

Paul Hamon, de Plouha (Côtes-du-Nord) ;

Jean Le Rumeur, de Morlaix ;

Charles Velly, de Concarneau.

Ont été définitivement admis aux écoles libres d'Arts-et-Métiers :

De Reims :

Joseph Bruzulier, de Vannes (Morbihan).

De Lille :

Louis Ameline, de Pont-l'Abbé ;
Vincent André, de Lesneven ;
Joseph Boudéhen, de Quimper ;
Jean-Marie Dénoël, d'Hennebont (Morbihan) ;
Paul Marzin, de Quimper ;
Pierre Trévidic, de Quimper ;
René Freymuth, de Paris.

Admis en qualité de surnuméraires des Postes :

Joseph Billant, de Plougastel-Daoulas ;
Jean Le Bras, de Saint-Sauveur ;
Jean Brusq, de Quimper ;
François Fragnaud, du Faou ;
Louis Garrec, de Locronan ;
Paul Hervé, de Plouha (C.-du-N.) ;
Grégoire Le Reste, de Quimper ;
Jean Marc, de Quimper.

Ont obtenu le brevet de capacité :

Session de Juin :

Augustin Corlobé, de la Trinité-sur-Mer (Morb.) ;
Hervé Douguet, de Châteaulin ;
Grégoire Le Dû, de Trégourez ;
Eugène Gautier, de Saint-Méloir (Ille-et-Vilaine) ;
Jean Gestalin, de Riec ;
Henri Le Gô, de Saint-Pierre-Quiberon (Morb.) ;
Louis Kerhoas, de Châteaulin ;
René Lardic, d'Audierne ;
Bénoni Le Guyader, de Pluméliau (Morb.) ;
Louis Le Léannec, de Caudan (Morb.) ;
Dominique Le Loupp, de Quimper ;
Jean-Marie Ménez, de Rosnoën ;

Mathurin Morin, de Locqueltas (Morbihan) ;
Jean-Marie Paugam, de Landivisiau ;
Joseph Philippe, de Belle-Isle-en-Mer (Morbihan) ;
Yves Richard, de Trégunc ;
François Tersiguel, de Pleyben.

Session d'Octobre :

René Collet, de Quimper ;
Eugène Hémery, d'Audierne ;
Yves Kerloc'h, d'Audierne.



La rentrée de Septembre est excellente. Peut-être eût-elle été meilleure encore si les temps avaient été plus propices ; mais avec ses huit cents élèves actuels, ou presque, le Likès n'a pas à se plaindre.

Le premier trimestre s'est passé le plus tranquillement du monde, fécond en travail sinon en gros événements.

Du 2 au 6 Octobre, pour mettre en train les études, nous faisons une bonne retraite. La retraite française est présidée par M. l'abbé Arnould, de Brest, qui met à notre disposition toute sa bonne volonté et tout son dévouement, s'attachant surtout à fortifier nos convictions chrétiennes. MM. les abbés Salaün, Le Sann, Pennec et Boussard donnent les instructions bretonnes.



A l'occasion de la Saint-Éloi, le cher Frère Directeur nous avait ménagé une matinée théâtrale très instructive et très intéressante donnée par M. Charles Rochet, du Théâtre national de l'Odéon, ancien élève des Frères et membre de l'Association de Châlons-sur-Saône.

PREMIÈRE PARTIE

<i>Les pauvres gens</i> , légende des siècles.	V. HUGO.
<i>Beruria</i> , scène biblique.	G. DE PORTO-RICHE.
<i>L'Épave</i>	} F. COPPÉE.
<i>Légende de Saint Vincent de Paul</i>	

<i>Les deux cortèges</i> . . . }	Sonnets }	J. SOULARY.
<i>Rêve ambitieux</i> . . . }		
<i>Le testament de maître Moser</i>		E. MANUEL.
<i>Le Cœur, légende bretonne</i>		J. RICHPIN.
<i>Athalie</i> }	Le songe d'Athalie. }	J. RACINE.
	La prophétie de Joud. }	

DEUXIÈME PARTIE

<i>Histoire de Napoléon I^{er}</i>	BURGUET.
<i>Je n' sais plus c' que j' veux dire</i>	VILLEMER.
<i>Le nez du colonel</i>	E. LE CLERC.
<i>Oune excepcheune</i> }	
<i>Déveine</i> }	CH. LEROY.
<i>Oune histoire jaolie</i> }	
<i>Le bain du Marseillais</i> }	
<i>Chose et Machin</i> }	GERNUY.

Et comme bouquet, le morceau incontestablement le plus goûté de nous, la désopilante revue humoristique inventée par l'artiste lui-même :

<i>Une foire à Crespy</i> }	Le théâtre de la foire,
	Geneviève de Brabant,
	Les lutteurs, etc.

Merci au cher Frère Directeur !

8 Décembre. — L'Église universelle est en liesse à l'occasion du cinquantenaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte-Vierge. Depuis sa fondation, le Pensionnat Sainte-Marie n'a cessé de célébrer avec solennité cette fête, qui est sa fête patronale. Mais cette année, il fallait faire quelque chose de plus. Dès le matin, les murs sont pavoisés et le drapeau du Sacré-Cœur hissé à la plus haute fenêtre de la façade principale. La pluie menace bien un peu, mais ne trompe personne. Chacun a contribué pour sa part à la préparation de la fête et sait bien que la Sainte-Vierge donnera beau temps. Elle a fait assez d'autres miracles pour que nous puissions compter sur celui-là.

7 heures : Messe de communion. Quelques enfants chantent à deux voix le cantique si touchant du P. Ligonnet : *Dieu de paix et d'amour*.

10 heures : Grand'messe chantée par M. Kérisit, directeur au Grand-Séminaire. Notre si habile organiste déploie tout son talent : grandiose offertoire de A. Durand, belle élévation de Maillochaud et communion très originale de F. X. Thomas.

Le soir, à 5 heures, après l'instruction de M. l'abbé Le Du, vicaire à Saint-Mathieu, qui dit les convenances de l'Immaculée Conception et les gloires de Marie, il est procédé à la réception de nombreux congréganistes.

Mais déjà le sanctuaire est tout illuminé, les chants s'élèvent : un *O salutaris*, de Lefébure, un *Tota pulchra es*, de Franck, un *Tantum* à quatre voix, de J. Collin, et, après la bénédiction du T. S. Sacrement, le cantique de Decker : *O Marie conçue sans péché, priez pour la France !*

A l'issue de la cérémonie, nous nous groupons sur la cour autour de la statue de la Très Sainte-Vierge, notre gardienne ; Quel ravissant tableau ! Pendant que brûlent en l'honneur de Marie mille bougies, torches et lanternes vénitiennes qui festonnent gracieusement la vaste façade ornée d'autre part de transparents du plus bel effet aux armes de Pie IX, 1854, de Pie X, 1904, et de l'Institut des Frères, jaillit de huit cents poitrines chrétiennes et s'élève triomphal vers le ciel le cantique : *Oui, je le crois, elle est Immaculée !* La musique instrumentale l'accompagne de ses puissants accords jusqu'au trône de Marie, qui l'accueille bénignement et verse en retour dans nos cœurs de saintes émotions dont nous nous souviendrons toujours.

Enfin — il semblait qu'on ne pût se résoudre à voir finir une si belle fête ! — à 8 heures, entre les maisons pieusement illuminées, 70 petits Likès se rendaient à la cathédrale pour prêter à l'exécution de la cantate de la Vierge du Raz, l'œuvre si appréciée de M. Alexandre Thomas, le concours de leurs voix « fraîches et pures ».

25 Décembre. — Noël ! Voici la fête tant aimée des enfants, la fête tant aimée des mères, la fête universellement aimée. Nous nous y sommes préparés par une fervente neuvaine à Jésus-Enfant, lui demandant surtout de maintenir l'enseignement chrétien, de nous garder nos Maîtres si dévoués, de les garder pour tant d'autres qui les demanderont après nous, et de faire cesser dans notre cher pays les persécutions qui l'attristent et le ruinent.

A la messe de minuit, dans la sainte communion, nous avons renouvelé plus chaleureusement nos supplications, et quand nous chantions avec enthousiasme : *Noël ! voici le Rédempteur !* il nous semblait voir s'écarter les nuées orageuses amoncelées sur nos têtes par le souffle de Satan et s'avancer, comme un divin soleil, Jésus le roi des siècles. Nous voyions son sceptre si doux s'étendre sur le monde, et tous les hommes communier enfin dans la paix et la charité.

29 Décembre. — Bonne année, chers Parents, chers Amis, chers Anciens ! Le cher Frère Directeur nous accorde huit jours de vacances et nous partons joyeux. Il est si doux de se retrouver en famille ! Nous y retremperons notre bonne volonté, et quand nous reviendrons, le 5 Janvier, ce sera pour nous atteler plus courageusement à notre besogne. Dieu fasse miséricorde à 1904 et bénisse 1905 sur laquelle nous fondons tant d'espérances, et que nous souhaitons pleine de bonheur pour nos Amis et pleine de succès pour nous !



VARIÉTÉS

CAÏN I (1)

« Si nous avions aussi notre petite fête laïque, le 8 Décembre ? Toute la journée sera à la disposition des cléricaux ; nous leur faisons la part belle. Mais à nous, à notre confrérie de la Raison, l'office des ténèbres, de 7 heures à minuit. » Ainsi parlait à ses vénérables assistants le P. Prieur de la religion nouvelle. Cette ouverture étant accueillie avec faveur, il leur exposa le programme complet de la cérémonie. « Pas un de nos fidèles, continua-t-il, ne s'y présentera les mains vides. Pour livre d'heures, une fronde ; pour grains de chapelets, de la grosse grenaille triée dans les monceaux de sable, le long du quai. La réserve des munitions sera mise dans de petits sacs, que les frères servants tiendront à proximité. Plusieurs préféreront se servir de leur bras : que ceux-là aillent au pied du mont Frugy, et qu'ils s'approvisionnent amplement de solides moëllons destinés à l'empierrement de la route. Je n'ai pu rien imaginer de plus digne du culte laïque que cet attirail imposant ; s'il sent la maçonnerie, nul ne lui reprochera une odeur démodée de cierge ou d'encensoir.

« N'oublions pas que notre liturgie doit être forte en gueule ; jamais de silence ni de marmottage. Des chants, donc. Et lesquels ? Des bouts d'*Internationale* et de *Carmagnole* ; ça nous posera devant les confrères de Brest. Mais, qu'ils me le pardonnent, je ne vois rien de supérieur à « *La calotte, hou ! hou !* » Quelle profession de foi laïque ! quel *Credo* éblouissant de lumière et inondant

(1) Nous devons à l'amabilité de M. le Directeur de la *Semaine religieuse* de Quimper de pouvoir reproduire pour nos amis ce si intéressant article paru dans la *Semaine religieuse* du 16 Décembre.

de vérité les esprits les plus difficiles ! Sans compter qu'on scande ça, inlassablement, d'une voix rauque et macabre, dans le goût de notre religion.

« Où nous réunir ? Quelle question ! A défaut des églises qu'on va prendre aux calotins, n'avons-nous pas les places publiques ? Est-ce que déjà la rue ne nous appartient pas en propre ? et qui peut s'y aventurer impunément sans un permis de circulation muni de mon seing et de mon sceau ? Nous irons donc de place en place, de rue en rue, étonnant, terrorisant peut-être tout Quimper par le spectacle d'une vraie procession laïque.

« Et maintenant, zélés collaborateurs, en campagne ! Quêtez des suffrages ; recrutez des adhérents. Vous connaissez les nôtres dans les bureaux officiels, dans les magasins, dans les ateliers, dans les écoles publiques, celle-là surtout où l'on met à la raison chapelets, scapulaires et crucifix. Allez ; secouez les lâches ; intimidez les douteux. Pour les écoliers, enrôlez ces précieuses recrues d'avant-garde à l'insu de leur famille. En deux mots : pression et discrétion, et à votre appel, la paroisse laïque se lèvera comme un seul homme. Un conseil de prudence : point de Lycéens ; les traîtres, ils conspuent Thalamas, l'intrépide dénicheur de sainte Jeanne d'Arc. Au reste, je vous promets que notre cher Lycée sera représenté en première ligne par ses hommes de peine, déguisés. C'est dit. »



Arrive le soir du 8 Décembre ; il est 7 heures. L'illumination catholique bat son plein. Quelques coups de sifflet (c'est leur sonnerie), annoncent le commencement de la « Troménie ».

En un clin d'œil, leurs rangs se déploient face aux fenêtres illuminées. Le refrain *hou ! hou !* retentit ; les frondes se balancent ; les bras se roidissent et s'allongent. Au même instant, vitres et lampions craquent en tintements aigus et volent en éclats ; le pavé de la rue se couvre de débris, reliques insignes que les pèlerins se disputent avec acharnement. Oh ! que cette dévotion leur porte bonheur ! *Oremus* : vociférations et hurlements *ad libitum*. Puis la procession se met en marche ; elle se précipite tumultueu-

sement vers une autre station pour y célébrer le même office avec le même cérémonial.

Cependant les catholiques prient à la Cathédrale, suivant leur antique manière. La procession laïque les attend à la sortie avec ses poings et ses pierres ; ce rite suprême ne put être exécuté, une charge de gendarmerie à cheval ayant jeté le trouble dans l'assemblée.

Voilà pourtant une division de séminaristes qui regagne son établissement. Les confrères de la fronde improvisent aussitôt une reconduite de cris injurieux et de voies de fait. Dans une rue resserrée et obscure, les projectiles pleuvent plus dru que jamais ; les chapeaux tombent, les crânes sont enfoncés ; le sang jaillit. Honneur et félicitations aux mains inconnues qui ont porté des coups si droits ! Elles ont démontré irréfutablement que la religion laïque n'est au fond qu'une parade de violences, de cruauté et de sang.

Et il est donc trop tard, ô pontife Thalamas, il est de plus inopérant de singer maintenant le Christ et de dire à vos ouailles : Apprenez de moi que je suis un doux. Vos ouailles n'apprendront pas de vous la moindre vertu ; mais malgré vous, si nous n'y mettons bon ordre, elles effeuilleront le calendrier laïque jusqu'à la dernière page et à la dernière fête, n'épargnant rien de ce qui est à nous : hier, nos rues ; aujourd'hui, nos fenêtres ; demain, nos bourses ; après-demain, notre vie.

Caïn, Caïn, que fais-tu de ton frère Abel ?

X...

La Prière de l'Imberbe.

Il est 7 heures. Les élèves, à genoux, commencent la prière. Notre héros fait comme eux. Les bras légèrement croisés, laissant à la main droite assez de liberté pour caresser le menton, il dit tout haut ou pense tout bas :

Très Sainte Trinité, Dieu seul en trois personnes,

.

Eh ! bien sûr j'en aurai, les racines sont bonnes,

Le terrain comme il faut, les plants de premier choix,

*Et d'ailleurs, chaque soir, sur ma lèvre, j'applique
Un peu de pommade magique.
Mais il y faut du temps, patience ! Des lois
Président à toute croissance
Et la barbe ni la science
Ne sauraient pousser en un mois.
Et puis Grignou, Janin, Lartichaut, Moutardère
Tritonneau, Fortapin, Toquefoul n'en ont guère,
Qui sont bien plus âgés que moi.*
.....
*Je vous offre, Seigneur, d'un cœur humble et sincère,
Mes hommages fervents. Les bonheurs de la terre*
.....
*Holà ! trois poils ici, et trois autres poils là ;
Qu'ils sont longs et soyeux !... Une autre encore, Holà !
Ciel ! que je suis barbu, vrai, j'ai peine à le croire.*
.....
Qui ne tendent, mon Dieu, qu'à votre seule gloire
.....
*Où donc est mon miroir ?... Cher miroir ! le voici :
Jamais il n'a quitté ma petite pochette.
O la mignonne glace, ô comme elle est coquette !*
.....
Mes Parents, mes Amis, mes ennemis aussi.
.....
*Et pourtant Citrouillard, l'autre soir, à l'oreille
Me disait : « Bigrelin, la sève en toi sommeille,
Pauvre petit ! Il faut en prendre ton parti,
Car, sans la sève qui féconde,
Pour toi pas de moustache blonde. »*
*Il me disait cela, mais il en a menti,
Ce gueux de Citrouillard : Par le bouc de mon frère,
Par les crins gris nouveaux de la lèvre à Papa,
J'en aurai !... Oui, quand tous me diraient le contraire,
Je ne les croirais pas.*
.....

O Seigneur, j'ai poussé trop loin l'ingratitude,
Mais je veux désormais que mon unique étude
Soit.

Tiens, encore un poil que je n'ai pas compté

.
Et rendre grâce à votre immense charité.
Que je souhaiterais, ô mon Dieu, ô mon maître,
Que le vice, en mon cœur, n'osât jamais paraître,
Et que tendant à vous du plus ardent désir,

.
*Ah ! comme je tordrai bientôt avec plaisir
Ma gentille moustache.*

Et saint Michel archange,
Et saint Pierre, et saint Paul, et la sainte phalange
Des élus bienheureux, et vous aussi mon Père.

.
*A propos, dites-moi si vous aviez naguère
Autant de barbe au menton qu'aujourd'hui.
Dada, mon frère aîné, n'en avait guère, lui,
Si j'en crois ce qu'on dit, quand il avait mon âge.
Parbleu ! je le vois bien, il faut prendre courage.*

.
Et chaste, patient, résigné comme vous,
Suivre en tout mon devoir et réfréner mes goûts.
Que votre bras puissant me soutienne sans cesse,
Que votre ange, joignant sa force à ma faiblesse,
Assure le triomphe, en moi, de la vertu.

,
*Dada, regarde donc ! Regarde, que dis-tu ?
Ah ! non, je ne suis plus un vulgaire potache,
On est homme, je crois, quand on porte moustache,
Et peut-être il est temps pour toi de regarder
Si Tomy Bigrelin à Dada doit céder.
Il faut bien que l'on sache.*

. O mon Dieu, je vous aime,
Et j'aime mon prochain, pour vous, comme moi-même,

Je pleure amèrement mes fautes ; désormais
Je veux être fidèle, et fidèle à jamais.

.
*Et Lisette ?..... Mais quoi, ai-je perdu la tête,
Que de telles amours déjà je sois en quête ?
Me dois-je inquiéter de ce que quelquefois
Un rêve qui m'enchanter et me trouble à la fois
Berce mon cœur d'espairs qui peut-être.*

. O ma Mère,
Je mets sous votre égide et mon cœur et ma foi :

Adoucissez la coupe amère
De mes jours de doute et d'effroi.

L'avenir tout ensemble et sourit et menace,
Tantôt il me transporte et tantôt il me glace :

J'espère et je crains tour à tour.

Etoile de salut, mère pleine d'amour,
Protégez votre enfant, protégez ceux que j'aime,
Mes parents, mes amis, mes bienfaiteurs et même
Mes ennemis. Saints du Ciel, vous surtout
Dont je porte le nom.

. Ah ! mais, ce n'est pas tout !
Comment la porterai-je, à la russe ? à l'anglaise ?

Barbe de fleuve ou simples favoris ?

Je ne condamne rien, chaque mode a son prix,
Et je n'ai point à défendre une thèse.

Le « bouc », me dites-vous, est un bel ornement.

Peut-être, mais, ne vous déplaît,

Il ne me tente nullement :

Une fine moustache à ma lèvre amincie

C'est tout ce dont je me soucie ;

Favoris, barbe à crocs ou fleuve, il sera temps
De s'en inquiéter à trente ou quarante ans.

.
À moins que sur la mer orageuse du monde,
En naufrages soudains, hélas, toujours féconde,
Mon esquif n'ait déjà sombré.

.

Puissé-je au moins alors, Seigneur, maître adoré,
Malgré mes félonies, mes hontes, mes faiblesses,
N'être pas trop indigne encor de vos tendressès.
Et saisir, au moment de suprême péril,
Le fil qui mène à Vous, Seigneur.

Ainsi-soit-il.

EM. FOCERRE.

Pensées.

— L'Allemand Alban Stolz disait en 1845 :

« Si j'étais le diable, et que le peuple me choisît pour son député au Parlement, j'y ferais une motion, une seule, qui procurerait à l'enfer le plus de clients possible : Je proposerai de séparer complètement l'Ecole de l'Eglise. Que l'Ecole n'ait plus rien à voir avec la Religion ni la Religion avec l'Ecole.

— Parlez à un ennemi des Jésuites, au premier que vous trouverez sous la main ; demandez-lui s'il a fréquenté ces Messieurs, s'il avait parmi eux des amis, des directeurs, des conseillers, etc. ; il vous répondra : Non, et peut-être : Dieu m'en préserve ! Et si vous lui citez leurs amis, il ne manquera pas de vous dire qu'ils sont suspects ; *en sorte que les Jésuites ne sont véritablement connus que par ceux qui ne les connaissent pas. C'est un magnifique théorème, qui mérite d'être encadré.*

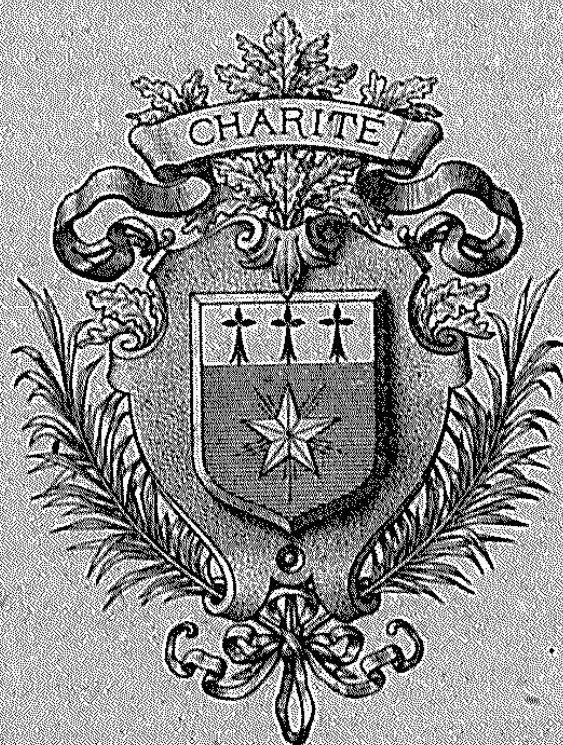
J. DE MAISTRE.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1889.

BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} Juillet 1905



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Approuvés par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1889.

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Etablissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. Tout Ancien Elève du Pensionnat est admis, sur sa demande, dans l'Association amicale ; cependant les mineurs devront justifier du consentement de leurs parents ou tuteurs.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les

rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens Maîtres et Elèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et les legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours Industriel et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera, avec le Cher Frère Directeur, l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper* », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois-quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

DÉCORATION PONTIFICALE

C'est bien à cette place, n'est-il pas vrai, chers amis, qu'il convient de vous aviser officiellement de la haute distinction dont a été récemment l'objet, M. Eugène Bolloré, Président et Fondateur de notre Association ?

Sa Sainteté le Pape Pie X, en reconnaissance de son fidèle dévouement et des grands services rendus, a daigné lui accorder la décoration *pro Ecclesiâ et Pontifice*. Ce grand honneur fait à notre chef rejaillit sur l'Association tout entière, et nous le remercions bien cordialement de nous avoir valu cette auréole.

C'est le 19 Mars, en la fête de saint Joseph, patron de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, que s'est répandue la grande nouvelle. Ce jour-là, Sa Grandeur Monseigneur Dubillard, toujours heureux de témoigner de l'intérêt qu'il porte à notre Likès, avait bien voulu venir présider le repas de midi. L'Association était représentée par son Président et ses deux Vice-Présidents. Au dessert, le Cher Frère Carolius, visiteur du district de Quimper, annonça la nouvelle, tenue secrète jusqu'à ce moment : sur une demande adressée par les Frères, signée par les deux Vice-Présidents de notre Association amicale et appuyée par l'Évêque, M. Eugène Bolloré était fait chevalier de l'Église et du Pape.

Alors Monseigneur, après quelques paroles paternellement affectueuses, remit les insignes et le diplôme de sa dignité au nouveau chevalier, tout surpris de la distinction dont il était l'objet.

Nous en sommes moins surpris, nous, et nous félicitons ceux qui ont pris l'initiative de cette œuvre de justice, car nous savons apprécier, avec tant d'autres œuvres, les seize années de dévouement mises par M. Bolloré au service de notre Association, et nous trouvons qu'une croix d'honneur est bien placée sur une aussi vaillante poitrine.

Tous nos amis de l'Association penseront comme nous, et comme nous feront des vœux pour que Dieu donne longue vie et prospérité à notre Président, bien sûrs qu'il considérera cette récompense due à son zèle, non comme le couronnement du bien qu'il a fait, mais comme un encouragement à en faire toujours davantage, et que notre Association, la première, bénéficiera de ces forces nouvelles que lui confèrent pour le bien son glorieux titre de chevalier.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 28 Mai 1905

Le Pensionnat Sainte-Marie est en fête ; tout Quimper le sait, car les joyeux drapeaux tricolores flottent partout librement. Au milieu de la façade principale, sous la statue de la Sainte-Vierge, se détache l'étendard du Sacré-Cœur fiché dans un cartouche aux armes des Anciens. C'est que, en effet, c'est leur fête aujourd'hui, et c'est pour les recevoir que le vieux Likès s'est rajeuni et s'est fait souriant. Déjà plusieurs camarades, arrivés de la veille, sont dans nos murs avec les Frères Colman, Cyrille, etc. A partir de 8 heures, c'est un défilé non interrompu d'arrivants vieux et jeunes. Nous avons remarqué avec plaisir que les jeunes commencent un peu à se décider d'entrer dans nos rangs ; ils sont, chaque année, plus nombreux. Venez donc, chers jeunes amis, venez tous et vous serez les très bienvenus.

La journée s'annonce belle. Le soleil est gai comme nous, et même il deviendrait vite importun n'était un petit vent frais qui vous caresse agréablement.

Il va de soi que notre journée commence par une manifestation pieuse. L'immense chapelle peut à peine contenir les Élèves Anciens et actuels qui, à 9 heures 1/2, assistent à la messe. A l'Évangile, notre sympathique et distingué camarade M. l'abbé Auguste Cogneau, professeur au Grand-Séminaire, nous fait l'allocution ordinaire, prenant pour texte ce seul mot qui résume toute la doctrine chrétienne : « *Credo*, je crois ». Et il démontre que pour instruire les enfants, pour former leurs âmes et leurs consciences, pour en faire des hommes dans toute l'acception du terme, la Foi est absolument nécessaire aux professeurs, par cette double raison que la Foi est une lumière et en même temps une force : La Foi est une lumière sans laquelle il est impossible de diriger les enfants, au regard desquels la moindre erreur peut avoir des conséquences incalculables. Elle seule donne des principes sûrs ; elle seule indique aux maîtres de la jeunesse la voie

qu'il faut suivre pour former les enfants qui leur sont confiés, pour en faire des hommes de devoir et d'honneur et préparer des chrétiens pour le ciel. Car il ne faut pas oublier que c'est le Christ qui a relevé l'enfant de l'esclavage du paganisme ; il ne faut pas oublier que ce sont ses disciples et notamment les Frères des Écoles chrétiennes qui, suivant un académicien, ont réussi, par leur méthode admirable, à développer fortement la conscience de la jeunesse, en même temps qu'ils lui donnaient le maximum de la science. La Foi peut seule atteindre ce but ; par quoi la remplacerait-on ! La question a été souvent posée ; même en 1793, les réponses ont été toujours nombreuses, mais elles constituaient un tel chaos, qu'aucune n'a obtenu sa réalisation. C'est qu'en dehors de la Foi, tout est ténèbres.

Mais la Foi n'est pas seulement une lumière, elle est aussi une force qui soutient les maîtres dans l'œuvre difficile et particulièrement ingrate qu'ils ont entreprise. Pour y donner tous les soins, pour livrer toute sa vie à un labeur obscur, pour enseigner d'année en année les mêmes rudiments et avoir le but suprême de susciter dans l'enfance le culte des idées supérieures qui font les hommes, il faut, pour ne pas perdre courage, travailler pour Dieu toujours, sans se préoccuper de sa santé ni même de sa vie.

Ceci n'est qu'une bien pâle analyse d'une allocution qui mériterait d'être reproduite in extenso à cause de la profondeur et de la suprême vérité des idées qu'elle contient.

Et la messe se poursuit, cependant que nos jeunes amis, les élèves du Pensionnat, chantent, avec un enthousiasme qui nous empoigne tous : *la Très Chrétienne* :

Catholiques de France,
Nous combattons les bons combats,
Au cri de guerre et d'espérance :

Dieu ne meurt pas !

Dans notre foi haute et publique,
Marchons simplement, fièrement ;
C'est être Français doublement,
Qu'être Français et Catholique.
Chacun de nous voit dans la Croix
L'étendard de son Roi, qu'il aime,
Chacun de nous, à tout blasphème,
Sait répondre par un : « Je crois » !

L'enfer haineux, sur notre terre,
Croit-il triompher de la Croix ?
Croit-il nous priver de nos droits
Au profit des fils de Voltaire ?
Chrétiens et fils des vieux chrétiens,
Malgré l'enfer et sa furie,
Nous réclamons à la Patrie
Notre place de citoyens !
La Vérité, voilà nos armes !
Bénis par le Pape immortel,
Nous portons le Dieu de l'autel
Dans nos poitrines sans alarmes.
Le beau sourire du vainqueur
Sur nos fronts déjà peut éclore,
Car notre drapeau tricolore
Porte en ses plis le Sacré-Cœur.
Ah ! que par nous se réalise
Ce rêve de paix, de bonheur :
Rendre les âmes au Seigneur
Et sa Fille aînée à l'Eglise !
Marchons sans douter du succès,
Dignes des héros d'un autre âge ;
Fils des Croisés, ayons courage ;
Impossible n'est pas français !

Catholiques de France,
Nous combattons les bons combats,
Au cri de guerre et d'espérance :
Dieu ne meurt pas !

A l'issue de la messe et après la bénédiction du Saint-Sacrement, les élèves actuels du Pensionnat se réunissent dans la salle des Fêtes, pour souhaiter la bienvenue aux Anciens. L'harmonie joue la *Cornéïaise*, puis un *jeune*, accompagné de quelques camarades, monte à la tribune et s'exprime en ces termes :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Il y a un an, à pareille fête, nous n'osions espérer de nous retrouver encore une fois dans ce cher Likès. Aujourd'hui, les points noirs de l'horizon ont plutôt augmenté ; aux coups terribles portés à l'Enseignement

chrétiens s'ajoute la guerre, plus directe, faite à l'Eglise, et plus hypocrite aussi.

Nous sommes jeunes ici ; mais nos Maîtres nous disent quelques-unes de leurs inquiétudes et de leurs angoisses ; près d'eux, nous nous sentons mûrir, et devenir, à leur exemple, vaillants, pour les luttes de demain, et confiants en Dieu seul !

Dieu est dans nos cœurs, comme sur nos lèvres ! On dit qu'ailleurs son nom sacré est proscrit, et avec Lui, proscrite aussi toute idée de religion et d'amour de la France. Oui, le drapeau du pays, que nous saluons avec respect, on veut, paraît-il, le planter sur le fumier ; en attendant qu'à l'heure suprême du danger, s'il doit venir, on renie sa Patrie, refusant de la défendre et de mourir pour elle.

Ces choses nous sont redites dans nos familles ; combien elles nous attristent, et étonnent ! Elles nous semblent un cauchemar : elles ne peuvent être que cela, quand nous voyons devant nous, des hommes tels que vous, Messieurs, l'honneur du pays, le soutien de la religion et le cœur de la Bretagne.

Merci d'être venus si nombreux nous encourager par votre présence, et nous fortifier par vos exemples. Au collège — le dicton est vieux comme l'A B C — les petits imitent les grands ; nous sommes les petits, vous êtes les grands, nos grands Anciens ; nous vous imiterons, bien sûrs d'être de bons Français, de vrais Bretons, utiles au pays, chers à l'Eglise, et dignes de nos Maîtres.

Et, maintenant, soyons tout entiers aux trop courts instants de cette journée heureuse. Profitons-en, et dût quelque philosophe morose s'en plaindre, disons carrément : Aujourd'hui, la joie de se retrouver, demain les affaires sérieuses.

Messieurs, soyez les bienvenus.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Mes camarades, tout le monde ici, m'en voudraient de ne pas vous offrir nos plus respectueuses félicitations pour la haute distinction dont vous avez été l'objet. Je ne dirai pas vos mérites qui ont déterminé le Pape à poser sur votre poitrine sa croix d'honneur. Je craindrais de blesser votre modestie ; mais je dirai qu'elle fait bien là où elle est, qu'elle recouvre un noble cœur, et qu'avec cette *fiche-là*, on entre de plain-pied — plus tard, plus tard — au séjour des braves à toute épreuve, et des fidèles quand même.

Messieurs, à mon âge, le cri est la voix du cœur, et je crie de tout mon cœur :

Vive Monsieur le Président !

Vivent vous tous, Messieurs !

Vivent tous ceux que nous aimons !

Et M. Bolloré, avec toute l'âme qu'il sait mettre dans ce qu'il dit, répond :

MON CHER AMI,

Aux proverbes, dont vous avez émaillé votre discours, je n'opposerai que celui-ci, non moins connu que les vôtres : « Il faut régler ses comptes en famille ». Nous sommes bien, n'est-ce pas, en famille ? donc, réglons nos comptes. Vous dites que vous ne voulez point étaler mes mérites, et vous m'accablez d'éloges : laissez-moi, en toute justice, et pour m'en tirer, reporter aux Frères, à la bienveillance excessive pour moi de notre vénéré et grand Evêque, à l'Association, enfin, tout entière, l'honneur qui a été fait à votre président : Je ne m'y suis pas trompé. Mais j'y ai vu aussi, avec ce témoignage rendu à ma bonne volonté, l'obligation de me dévouer encore davantage au bien, à la Sainte Eglise, au Pape Pie X.

Mon cher Ami, vos Maîtres font bien de vous laisser voir les coups affreux qui les atteignent en plein cœur : la vue de leurs souffrances, imméritées celles-là — qui donc le sait mieux que nous tous ? — fera de vous des hommes pratiques, intelligents de la situation, et trempés pour la lutte.

Vos parents ont raison de vous faire participer à leurs douloureuses surprises de voir, par quelques-uns, qui voudraient faire école, *Dieu méprisé et chassé du cœur des enfants, le drapeau humilié, et la France trahie*. DIEU, LE DRAPEAU, LA FRANCE, trois noms bénis qui s'appellent et se soutiennent, trois forces qui font le chrétien et l'homme, trois amours, qui s'identifient dans un cœur français.

Restez dignes du vieux Likès ; gardez ses principes ; marchez la tête haute et sans reproche, vous serez les meilleurs des Français.

Mon cher Ami, depuis la fondation de notre Association, chaque année, nos yeux et nos cœurs allaient droit au cher disparu de ces jours derniers. Nommer le Frère Diogènes, c'est rappeler la bonté vivante, la patience sans bornes, avec un dévouement, dont les plus jeunes appréciaient toute la MATERNELLE délicatesse.

On prête au vieux Diogène — celui de la Grèce — de marcher toujours avec sa lanterne à la recherche d'un homme, sans le rencontrer jamais. Notre Frère Diogènes, lui, n'avait point de lanterne ; il trouvait tout le monde bien et bon, tout autour de lui, il n'aurait oublié que lui-même.

Nos souvenirs iront à sa mémoire ; et nos prières, à sa belle âme.

Encore un mot : dans le monde politique on parle souvent d'amnistie, sans l'accorder jamais entière et sans conditions : soyons moins politiques, et, partant, plus larges : Je demande l'amnistie pleine et entière ; et, pour la savourer bien, une promenade qui marque à la fin de cette année, et réunisse tous vos suffrages.

L'amnistie et le congé demandés par M. le Président sont accordés de grand cœur par le Cher Frère Directeur, et chaleureusement applaudis par les jeunes. La musique nous sert une jolie polka, *Rose de Noël*, et les élèves s'étant retirés, M. le Président ouvre l'Assemblée générale :

MESSIEURS,

Je n'ai point à redire, ici, les tristesses et les angoisses de l'heure présente : l'élève qui nous a souhaité la bienvenue les a rappelées, et dans ma réponse, en votre nom, j'ai attesté toute la part que nous y prenions, comme chrétiens et comme Français. Au reste, ici, nul ne voudrait mettre un bandeau sur ses yeux : à quoi cela servirait-il ? Non, voyons la situation telle qu'elle est, non pas perdue, mais compromise, et serrons les coudes plus que jamais.

Pour faire cette union, si nécessaire, et qui peut être le salut, l'Association Amicale est tout indiquée : son programme est l'entente complète sur les principes que nous avons reçus dans cette maison : sa devise est *Charité*, mot merveilleux qui va du cœur aux cœurs et les enchaîne pour toujours : ses moyens sont la confiance, et l'assistance en toutes rencontres, aux heures pénibles. L'Association veille aux intérêts supérieurs de la religion et de la société ; mais elle est loin de se désintéresser des détresses et des épreuves critiques du dernier de ses membres ; que dis-je, du dernier de ses membres ? tous sont égaux, et s'il y avait quelque préférence, elle irait droit à ceux qui souffrent, et ont besoin de leurs amis. Aussi, Messieurs, plus l'Association sera nombreuse et forte, plus grande sera son action ; plus étendu sera son rayonnement.

Vous n'êtes pas, ici, pour discuter quelques points de politique aiguë ; non, vous êtes venus, même de loin, pour vous retrouver, vous compter et vous réjouir ; vous vous direz, les uns aux autres, la joie de vous revoir, vieillis peut-être, mais toujours verts et jeunes de cœur et de sentiments. Vous échangerez vos promesses d'union et de secours réciproques, et, vous tournant vers les Frères, vos anciens maîtres, vous les assurerez de votre respect, de votre reconnaissance grandie dans l'expérience de la vie, et de votre fidélité à leurs sages leçons d'autrefois. Ce sera pour eux la plus douce et la plus enviée des récompenses.

L'Association, ainsi présentée dans sa vraie beauté et sa grande utilité, se recrutera mieux encore. Elle est prospère : puisse-t-elle le devenir davantage ! Ce sera notre vœu et notre but à tous.

M. le Trésorier ayant dû s'absenter de Quimper, aujourd'hui même, c'est le Frère Côme qui nous donne l'état de la caisse. Nos

finances sont en parfait état. Le Rapporteur nous fait seulement cette remarque si juste, au chapitre des enfants assistés, que c'est le plus beau côté de notre Association, que c'est là surtout qu'il faut porter nos efforts, et que si nous étions dix fois plus nombreux dans l'Association, au lieu de quelques centaines nous consacrerions, chaque année, quelques milliers de francs à cette belle œuvre de solidarité.

Il recommande aussi, et ici il s'adresse surtout aux camarades qui n'ont pu assister à la belle réunion de ce jour, de ne point attendre, pour verser leur cotisation, que la poste aille la réclamer. Ce recouvrement postal, qui se fait au mois d'Août, est très onéreux pour la caisse de l'Association, premier motif pour l'éviter ; en second lieu, le procédé des traites est peu courtois, et quelques amis, un peu chatouilleux, s'en froissent, second motif pour verser d'avance sa cotisation.

M. le Président annonce ensuite qu'il y a lieu de procéder à des élections pour le renouvellement partiel du Comité. Quatre membres sont sortants, et il y a deux nouveaux membres à élire en remplacement de M. Louboutin, décédé, et d'un autre membre démissionnaire. Le Comité propose les quatre membres sortants : MM. Jean Salaün, Hervé Le Roux, Louis Le Roux et René Riou, et, comme membres nouveaux : MM. Félix Le Goïc et Edouard Le Bras. M. le Secrétaire tient prêts les bulletins, mais il est déjà 11 heures 1/4, Monseigneur peut arriver d'un moment à l'autre, et c'est par acclamation que sont élus les candidats du Comité.

La séance est levée, et chacun s'en va prendre, en attendant la soupe, un peu d'air et de soleil et causer avec les amis. Le temps est splendide, le jardin ouvre ses portes toutes grandes et l'on se promène agréablement au milieu des fleurs. Ce ne sont partout qu'éclats de rire, mains qui se tendent, salutations amicales. C'est une grande famille dont les enfants se retrouvent.

Onze heures 1/2, c'est l'heure du banquet. Sa Grandeur, toujours fidèle, fait son entrée dans la salle, suivie par cent cinquante convives. La salle est charmante ; les suspensions de fleurs variées, les encadrements de lierre et de plantes vertes produisent le meilleur effet. Aussi la plus franche et la plus cordiale gaieté assaisonne nos agapes fraternelles.

A l'heure des toasts, M. Bolloré prend le premier la parole et dit :

MONSEIGNEUR,

Nous le savons, vous ne comptez pas avec la fatigue, quand il s'agit de faire plaisir : vous êtes rentré hier soir d'une longue tournée pastorale ; et, demain, vous repartez pour la continuer.

Merci, d'avoir accepté, dans cette seule journée de repos, de venir présider notre fête ! Cette grande bonté resserrera, si c'est possible, les liens de respect et de dévouement qui nous attachent à celui qu'on s'est plu — et à bon droit — à appeler « le premier Evêque de France ».

Monseigneur, nous en sommes fiers, car nous sommes vos fils, et la gloire du père rejaillit sur ses enfants.

Mais que dire à l'Evêque qui m'a obtenu (grâce à des sollicitations auxquelles rien ne résiste) le grand honneur d'être fait chevalier de l'ordre de l'Eglise et du Pape ?

Je ne le méritais, certes pas ; et je m'y serais soustrait, si, dans mon humble personne, on n'avait pas voulu honorer et décorer l'Association Amicale tout entière. Cette distinction m'obligeait à me rendre à Rome, me prosterner aux pieds du Saint-Père. Je n'ai pu suivre le désir de mon cœur, et remplir ce devoir, mais j'y ai envoyé mes enfants dire au Vicaire de Jésus-Christ et mon amour et ma reconnaissance. Grâce à vous, Monseigneur, ils se sont acquittés de cette mission si douce, et ils garderont l'impérissable souvenir de Pie X les accueillant avec sa souveraine et suave bonté, les bénissant et les bénissant encore, dans notre langue française.

Je m'oublie, Monseigneur, à vous parler de ces joies intimes, qui vous sont dues ; et je lève mon verre, à vous, Monseigneur, à vos travaux, à votre si précieuse santé, à vos longues années encore parmi nous, à Quimper.

Je bois à l'Institut des Chers Frères, à son vénéré Supérieur général, au Directeur du Pensionnat, à tous ceux qui personnifient pour nous le dévouement et enseignent l'amour de Dieu et de la France, à MM. les Aumôniers, à ces dignes prêtres qui, ce matin, ont célébré la sainte messe et nourri nos âmes de la bonne parole de Dieu, aux Président et délégués de l'Amicale de Lorient. Messieurs, à votre santé à tous !

Le Cher Frère Directeur se lève à son tour, et félicite M. Boloré de son dévouement à l'Association, et notamment de la façon admirable dont il a organisé la fête du jour. Il salue le Frère Colman, son prédécesseur, l'homme si plein de dévouement et si aimé des Anciens de Sainte-Marie, qui a usé sa santé au service de la jeunesse. Et ici, les acclamations qui font écho à sa voix lui montrent combien il a su interpréter les sentiments de l'assistance. Il félicite aussi

l'Association d'avoir pris pour devise ce beau mot de CHARITÉ, qui, pris dans son acception la plus haute, a transformé le monde, et qu'il est heureux de voir l'âme de l'Association, comme il est l'âme de la Religion elle-même. Puis il porte un toast à l'Union de tous les cœurs dans l'amour du Christ et de la France !

S'emparant de cette idée d'union, et désirant répondre au mot aimable que le Cher Frère Directeur a eu pour lui dans son toast, un ami, frère de notre Président, demande à son tour la parole. Combien je regrette, en relatant les quelques paroles que j'ai retenues de sa charmante improvisation, de ne pouvoir traduire ni la physionomie si expressive dans sa souriante douceur, ni la délicatesse attirante du geste de l'orateur : « Messieurs, dit-il en substance, membre de l'Association amicale depuis sa fondation, je me serais fait un plaisir d'assister chaque année à cette fête de famille, si les exigences de ma situation ne m'avaient retenu loin de vous. Aujourd'hui que de longs loisirs me sont imposés, je m'empresse d'accourir au milieu de vous réchauffer mon âme au contact de la vôtre et appuyer de toutes mes forces ce qui vient d'être dit en faveur de la cause de l'Église, que je ne sépare pas, Messieurs, de la cause de la France. Unissons nos efforts afin d'obtenir la liberté pour tous, l'égalité pour tous, pas de mesures d'exception et nous arriverons ainsi à la fraternité, qui n'est que le corollaire et comme la résultante de la liberté et de l'égalité unies par la Religion et basées sur elle. C'est dans ces sentiments que je bois à la paix sociale et religieuse en France et dans notre chère Bretagne. » Et, frappé soudain par quelques douzaines de jeunes regards qui sont attentifs à chacune de ses paroles, l'orateur se penche affectueusement vers eux : « Je ne veux pas vous oublier, vous les jeunes, dit-il, que je vois au milieu de cette florissante assemblée comme le bouton près de la rose épanouie. Vous êtes l'Avenir, je bois à vos succès. »

A la suite de cet éloquent discours, le Président de l'Association Amicale de Lorient tient à présenter ses meilleurs compliments à l'Association de Quimper, sœur aînée de celle de Lorient, à son dévoué Président, et au Cher Frère Donan, qui a laissé à Lorient de si précieux souvenirs.

Enfin, Monseigneur prend la parole. Dans ce style simple et

captivant dont il a le secret, et avec toute son âme de père, il nous dévoile ses tristesses mais aussi ses espérances. Il fait un bel éloge de l'enseignement donné par les Frères de saint Jean-Baptiste de la Salle, et il émet cette idée que, plus que jamais, l'enseignement chrétien lui semble la chose la plus indispensable et la plus nécessaire dans les temps troublés où les consciences sont bouleversées par l'agitation continuelle de toutes sortes de controverses.

Comme conclusion pratique, il dit qu'il faut s'intéresser de plus en plus effectivement aux écoles chrétiennes, comme il le fait lui-même. Dans sa tournée pastorale, si laborieuse mais aussi si consolante, il a constaté avec joie les efforts que le Léon a faits dans ce sens : les écoles catholiques y sont florissantes. Mais il leur faut des encouragements et des protections et c'est pourquoi il est urgent que, unis dans ce bel esprit de Charité qui est la devise de l'Association, les catholiques forment une masse compacte à laquelle rien ne résistera. Il est bon, dit-il, mais insuffisant d'être étroitement unis ici une fois l'an. Quand vous rentrez dans vos paroisses, groupez-vous autour de vos pasteurs, soyez le bon levain qui fera lever la pâte, encouragez toutes les généreuses initiatives et, mieux, soyez vous-mêmes des initiateurs, attirez à vous toutes les bonnes volontés et la victoire couronnera vos efforts.

Après avoir porté la santé du Président, du Frère Directeur et de ses collaborateurs, des Anciens et des jeunes Elèves, Monseigneur donne à tous sa bénédiction, et se retire pour prendre quelque repos, car de nouveaux labeurs l'attendent : confirmation demain à Concarneau, grand pardon de Notre-Dame d'Espérance, à Saint-Brieuc, congrès de Landerneau, etc., etc.

Il ne faut pas que j'oublie de dire que la vaillante musique a égayé toute la fin du repas de ses plus jolis morceaux.

Il est déjà 3 heures, et l'on accourt au plus vite à la salle des fêtes, où attendent les élèves et un grand nombre de familles.

Le programme est très joli et nous promet de bons moments :

C'est d'abord *Stradivarius*, un pas redoublé, exécuté, comme d'ailleurs tous les autres morceaux, avec beaucoup de sûreté et de talent. Puis une délicieuse saynète, *les deux Pierrots*, enlevée avec un entrain et une perfection remarquable par deux jeunes artistes

qui conquièrent du premier coup l'admiration de toute la salle. Viennent ensuite *les Gendarmes à pied*, duo comique des plus divertissants, qui soulève des bravos enthousiastes, surtout dans le jeune auditoire. Rien ne manque au costume, que couronne l'imposant tricorne, et les deux interprètes sont, des pieds à la tête, dans la peau de leur personnage.

Le duo militaire, *Duffignard et Gros-lardon*, les plus amusants tourlourous des soldats de l'armée française, obtient un égal succès de fou rire.

Il y a aussi une conférence, mais une conférence des plus originales, sur la grande question des nez. Le nez, cette huitième merveille dont nous devons être fiers d'être ornés, a trouvé un éloquent défenseur dans ce tout jeune homme qui se présente en gentleman accompli, débite et chante à ravir et vous laisse en se retirant dans une stupéfaction profonde qui renverse toutes les idées reçues sur les qualités dramatiques auxquelles peut atteindre un pauvre élève dont tous les instants sont pris par l'étude.

Mais ces réjouissants duos si chaleureusement applaudis n'étaient que des hors-d'œuvre. La pièce de résistance, la ravissante opérette de Le Roy-Villars, *le Lutin du Clocher*, a fait les délices de tout le monde. Il n'est guère possible de l'interpréter avec plus de bonheur. Je voudrais bien parler du baron d'Aigrechoux et de M. Tricotot, et de petit Blaise aussi, qui ont été remarquables dans un rôle plutôt difficile. Mais pourquoi pas du prince russe, pourquoi pas de son digne factotum Pétrouskine, pourquoi pas de tous ces petits Normands, superbes d'entrain, chantant et bavardant et se trémoussant à merveille ?

Mieux vaut dire, en bloc, que tout a été parfait, que la mazurka *les Colombes*, que la polka *les Gais Lurons*, que le pas redoublé *Jeanne d'Arc*, exécutés entre temps par l'Harmonie, que tout le programme, en un mot, a été rendu au delà de ce qu'il était permis d'attendre, et que c'est pleinement satisfaits et désireux de se revoir bientôt à semblable fête que l'on s'est séparé.

Nouvelles de l'Association.

Le 30 Décembre dernier, le Comité s'est réuni pour présenter, au nom de l'Association, ses vœux de bonne année au Cher Frère Directeur du Pensionnat, au Frère Visiteur, et au Frère Cyrille-des-Anges, que nous savions à Quimper.

Mais quand nous nous sommes présentés, tous trois étaient absents. C'est qu'entre la convocation et la réunion, la mort avait frappé un de nos anciens Maîtres les plus affectionnés, le Cher Frère Cyrille-de-Jésus, ancien directeur du Pensionnat, et, dans ces dernières années, directeur à Arradon, près Vannes. Mais le Cher Frère Directeur du Pensionnat, pour bien montrer l'intérêt qu'il porte à notre Association, tint à rendre leur visite à chacun des membres du Comité, et nous l'en remercions de tout cœur.

Le 5 Mai, réunion du Comité, dans le but de déterminer le jour de l'Assemblée générale annuelle et les dispositions à prendre en vue de cette Assemblée. Il est décidé que la réunion aurait lieu le 28 Mai, ce jour paraissant le plus commode, et Monseigneur pouvant en disposer. Comme trop souvent, cette décision a gêné nos amis, pourtant si fidèles, de Plogonnec, car c'était aussi le pardon de la Lorette. Mais ils auront bien compris qu'il ne nous était pas possible de faire autrement, et ils nous excuseront.

Nombreux sont les camarades qui se sont excusés de ne pouvoir assister à notre fête annuelle :

MM. Henri Le Seac'h, de Gouézec ;

Jean Guéguen, de Lesneven ;

Jean Le Doaré, de Châteaulin ;

Ernest Morcrette, de Quimper ;

l'abbé C. Kergoat, recteur de Saint-Hernin ;

Jean-Marie Briant, maire de Cléden-Cap-Sizun ;

Eugène Lorit, de Vannes (Morbihan) ;

Alphonse Chabay, de Quimper ;

MM. Bénoni Le Guyader, de Saint-Hilaire (Morbihan);
Yves Caradec, agent-voyer, à Vire (Calvados);
François Le Gall, de Plabennec;
Hervé Mazéas, de Plogonnec;
Pierre Le Roy, de Quelvy;
Prosper Le Bars, de Douarnenez;
Charles Lorit, de Quimper;
Joseph Cabon, de Quimper;
René Riou, d'Ergué-Gabéric.

Les Associations de Nantes (Bel-Air) et Nantes (La Madeleine) nous ont envoyé des souhaits de bonne fête.

Et de nos jeunes camarades qui sont à l'école d'Arts et Métiers Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Reims, nous avons reçu le télégramme suivant : « Les Reinzarts s'unissent de tout cœur à leurs camarades pour fêter les Anciens ».

Changements d'adresse.

MM. Eugène Bolloré, 22, rue des Regnaires, Quimper.

Le Cher Frère Colman-de-Jésus, directeur du Pensionnat Saint-Jean-Baptiste, Arradon, près Vannes (Morbihan).

Mariages.

M. Eugène Bolloré nous a fait part du mariage de sa fille Anna, avec le docteur Joseph Abbadie, de Douarnenez;

M. Alphonse Chabay, du mariage de sa sœur Jeanné, avec M. Joseph Tostivin, pharmacien à Douarnenez; et de son propre mariage, avec M^{lle} Cardaliaguet, de Quimper;

M. René Riou, du mariage de sa fille Josèphe, avec M. Louis Ollivier, de Kerfeunteun;

M. Henri Criou, de son mariage avec M^{lle} Jeanne Allain, de Pont-l'Abbé;

M. Charles Cabon, de son mariage avec M^{lle} Mathilde Stéphant, de Pont-l'Abbé;

M. Guillaume Danion, du mariage de son fils Jean-Marie, avec M^{lle} Marie-Jeanne Le Jollec, de Lothey;

Que les nouveaux époux veuillent bien agréer les meilleurs vœux de l'Association.

Décorations.

M. Eugène Bolloré, président et fondateur de notre Association, a été nommé, par Sa Sainteté le Pape Pie X, chevalier de l'ordre *Pro Ecclesiâ et Pontifice* ;

M. Corentin Marzin, chef de section de la Compagnie d'Orléans, a reçu la médaille d'or du Mérite industriel.

Tous nos compliments à nos distingués camarades, pour l'honneur qu'ils valent à notre Association !

Décès.

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès :

De M. Oudinet, professeur de violon au Pensionnat ;

Du Cher Frère Cyrille-de-Jésus, directeur du Pensionnat Saint-Jean-Baptiste d'Arradon et ancien directeur du Pensionnat ;

De M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, ancien aumônier du Pensionnat ;

De M. Hippolyte Pérodeau, de Quimper ;

Du Frère Diogènes-Marie, un des vétérans du Pensionnat ;

M. Louis Bolloré nous a fait part de la mort de son fils Joseph-Eugène-Marie ;

M. Henri Castille, chef de musique au Pensionnat, de la mort de sa femme, née Le Naour.



Le Frère Cyrille-de-Jésus.

(Directeur du Lycée : 1884-87)

Quel bon et saint Frère, quel éducateur habile et dévoué la mort nous a ravi dans la personne du Cher Frère Cyrille-de-Jésus ! Nous ne parlerons pas ici du religieux, qui fut admirable, pour qui la règle fut toujours sacrée et l'expression la plus sûre de la volonté divine ; ses frères en religion pourraient être éloquents sur ce chapitre, mais c'est un chapitre de famille. Nous ne parlerons que de l'homme, que nous avons plus connu, le professeur incomparable, l'éducateur évangélique, l'homme de bon conseil et de bon exemple. Sa vie n'a pas été des plus longues, mais quels jours pleins ! L'on peut dire que le sérieux de la vie et le rigoureux emploi du temps sont ce qu'il y a eu chez lui de plus remarquable.

Aussi son ardeur à l'étude, plus encore par devoir que par goût naturel, le mit de bonne heure en état de rendre des services signalés au Pensionnat Sainte-Marie, où l'obéissance le plaça à sa sortie du Noviciat, et qui fut le théâtre de ses labeurs et de son zèle pendant une période de vingt-sept années.

Le Pensionnat était loin d'avoir alors le développement qu'il a aujourd'hui. Sans doute, il jouissait d'un renom bien mérité et les élèves y affluaient en nombre considérable, surtout des communes rurales, car outre l'instruction primaire, ils recevaient une instruction professionnelle agricole qui en faisait véritablement l'élite de leurs communes. Mais le Pensionnat n'avait pas seulement à former des jeunes gens instruits et influents pour la campagne ; des élèves lui venaient qui se destinaient aux carrières industrielles et libérales. L'école des Arts et Métiers d'Angers avait, en ce temps, beaucoup de vogue à Quimper, et le collège universitaire de la ville lui préparait chaque année de bonnes et nombreuses recrues. Avant 1865, le Pensionnat n'avait pas présenté d'élèves à l'examen d'admission pour cette école ; aussi, commençait-on à s'apercevoir que les jeunes gens qui s'y destinaient allaient compléter leurs études au Collège. Le Cher Frère Dagobert, visiteur du District de Quimper et directeur du Pensionnat, gémissait de cet état de choses. Il fut heureux de trouver sous la main quelques Frères dévoués et intelligents parmi lesquels le Cher Frère Cyrille-de-Jésus, qui faisait alors l'une des classes particulières établies dans la maison pour les jeunes enfants de la ville, et qui se prêta, de tout cœur, à donner tous les jours, après souper, un cours particulier de mathématiques aux jeunes gens qui se préparaient à l'examen des Arts et Métiers.

Dès le début, le succès couronna ces généreux efforts, à tel point même, que les élèves du Collège, qui avaient cependant pour examinateurs quelques-uns de leurs professeurs, durent constater la supériorité de leurs jeunes rivaux. Le Pensionnat prit un nouvel essor et, chaque année, l'on eut à présenter de dix à douze élèves, qui se montraient dignes de leurs devanciers.

Le Cher Frère Cyrille-de-Jésus, qui était le principal artisan de ces succès, a, en outre, beaucoup contribué à élever le niveau des études. En peu de temps, il fut à même de donner les leçons de langue anglaise réclamées par les enfants de certaines familles.

C'est encore lui qui commença à enseigner les premières notions de physique et de chimie. Il parvint peu à peu à constituer un cabinet de physique en rapport avec les exigences de l'enseignement moderne. Pendant nombre d'années, alors même qu'il était sous-directeur ou pro-directeur, il s'est réservé le professorat des sciences dans les premières classes.

Que de jeunes gens doivent, en grande partie à son dévouement, la situation honorable qu'ils occupent aujourd'hui dans la société ! Aussi, connaissant toutes les peines que se donnait leur infatigable professeur pour assurer leur avenir, lui en conservent-ils une vive et sincère reconnaissance. Longtemps encore après leur sortie de l'école, ils lui écrivaient pour lui témoigner leur gratitude et réclamer les conseils de sa sagesse, pour se préserver de la contagion du siècle, convaincus que la docilité à suivre ses avis était pour eux le chemin du bonheur.

Malgré ses talents, le Cher Frère Cyrille-de-Jésus était le plus humble de tous, ne faisant point ostentation de ses connaissances, et ne s'en servant que pour mettre plus de clarté dans ses explications. Il n'était pas rare d'entendre dire à ses élèves : « Il n'est pas possible de ne pas comprendre avec le F. Cyrille ». Ce bon Frère se mettait volontiers à la disposition de quiconque avait besoin de quelque leçon ou de quelque éclaircissement. Son empressement à rendre service allait jusqu'à l'oubli de lui-même : il était heureux quand il avait pu, même au prix de son repos, faire plaisir à quelqu'un.

Nommé sous-directeur en 1876, il seconda de tout son pouvoir le nouveau directeur, le F. Conrad-Marie, de sainte mémoire. Plus tard, les forces du vénéré Directeur s'étant bien affaiblies, il dut remplir les fonctions de pro-directeur, et à sa mort, arrivée le 7 Avril 1884, il en devint le successeur tout désigné. Cependant, il était déjà lui-même bien fatigué, et il n'eut à exercer cette charge que durant trois ans. Néanmoins, il continua dignement son saint prédécesseur, et la sagesse de son administration rendit possibles les améliorations notables qui furent apportées dans la suite à l'établissement.

C'est en 1887 qu'il dut quitter son cher Pensionnat. Ce sacrifice lui fut très pénible ; mais il fit taire le cri de la nature, et se soumit très religieusement à la volonté divine, manifestée par

l'organe des supérieurs. L'obéissance lui confiait la direction, bien moins fatigante, de l'école Saint-Jean-Baptiste d'Arradon, dans l'espoir de rétablir une santé, hélas ! bien compromise par des veilles trop prolongées.

Le Cher Frère Cyrille-de-Jésus se consacra tout entier à sa nouvelle mission. Ses forces, suffisamment revenues, lui permirent même d'occuper, de 1893 à 1900, la charge de directeur de l'importante école de Lorient. Il y sut conquérir l'estime des membres du comité de l'école et du clergé de la ville, par ses connaissances très étendues, son esprit d'ordre, la sûreté de son jugement et surtout ses éminentes vertus religieuses.

Aussi, c'est avec un vif regret qu'ils le virent quitter une direction devenue trop lourde pour des épaules affaiblies et reprendre la direction du petit Pensionnat d'Arradon, à la suite de la retraite annuelle de 1900. C'est dans l'exercice de son zèle auprès des enfants que la maladie est venue le surprendre. Dans la soirée du 20 Décembre 1904, corrigeant des compositions, il fut pris d'un refroidissement.

Le lendemain, il ne put se lever, un violent point de côté le faisant beaucoup souffrir. Le médecin, appelé, constata une fluxion de poitrine. Le digne religieux conserva dans ses souffrances sa sérénité d'âme. Malgré la fièvre qui le consumait, pas une plainte ne s'éleva de sa bouche. Il reçut la sainte communion le jour de Noël. Dans la soirée du jeudi 29, la faiblesse augmentant, on lui proposa de lui faire administrer l'Extrême-Onction ; mais il préférait attendre au lendemain matin. Cependant, vers 9 heures du soir, se sentant très proche du dernier moment, il demanda à être administré au plus tôt. Le dévoué recteur de la paroisse vint immédiatement, et après une courte exhortation, il lui procura le sacrement des mourants. Le pieux malade suivit de son mieux les prières, répondant aux oraisons et aux invocations. Il se tint ensuite dans une grande tranquillité. Vers minuit, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, assisté de plusieurs membres de la communauté, récitant les prières des agonisants.

La dépouille mortelle du C. F. Cyrille-de-Jésus fut placée au parloir, transformé en chapelle ardente. Toute la journée du vendredi, de nombreuses personnalités défilèrent devant le corps du regretté défunt, et à la nuit les villageois des environs, au nombre

d'une trentaine, vinrent réciter, pour le repos de l'âme du Cher Frère Cyrille-de-Jésus, ce que, dans le pays breton, l'on nomme le chapelet des morts. L'un d'eux préside la récitation du rosaire ; chaque dizaine est suivie d'un *De profundis*, et le tout se termine par la prière du soir. Rien de touchant comme ces prières dites debout et d'un ton grave et recueilli.

La population d'Arradon, en assistant nombreuse aux funérailles, montra sa sympathie pour les Frères et la singulière estime qu'elle professait pour le regretté défunt dont, avant l'absoute, M. le recteur de la paroisse, en termes émus, résuma la vie et les vertus : « Du haut du ciel, dit-il, il prie pour nous et pour cette paroisse d'Arradon, qu'il a tant édifiée ».

Nous croyons qu'il prie aussi pour ses Anciens Élèves du Likès, qui, de leur côté, n'oublieront pas le dévouement et les vertus de leur ancien Maître.



Frère Diogènes.

Le samedi 20 Mai avaient lieu, dans la chapelle du Pensionnat Sainte-Marie, les obsèques du Cher Frère Diogènes-Marie, décédé à l'âge de 72 ans, dont 54 de vie religieuse.

Né à Saint-Vincent des Landes (Loire-Inférieure), le Frère Diogènes — dans le monde Nicolas-René Chrétien — fut un des premiers postulants du Noviciat de Quimper, dont son oncle, le Frère Herblin, était le directeur (1851). Son noviciat terminé, il fut placé au vieux Likès sur les débris duquel s'élève aujourd'hui le lycée. Il vit ensuite naître et grandir le Likès actuel, au développement et à la prospérité duquel il contribua pour une large part, y travaillant plus d'un demi-siècle avec un dévouement infatigable et un joyeux entrain. Chargé spécialement, durant de longues années, des classes particulières, il était avec ses petits élèves d'une patience inaltérable et d'une indulgence que d'aucuns pouvaient trouver excessive. Dans ses relations avec ses frères ou avec les personnes externes — et il aimait tant les relations ! — il s'est toujours montré bon et charitable pour tous, cœur large où il y avait place, et chaude place, pour tout le monde, et main

large, récompensant volontiers ses élèves, tout au service de ses amis, aimant à donner et à se donner, et ne recevant que pour les autres. Jamais il n'a critiqué personne et même il suffisait d'attaquer un peu quelqu'un devant lui pour qu'il tentât tout doucement de prendre sa défense, excusant les torts, habile à trouver des qualités pour faire oublier les défauts. Oh ! qu'il doit être bon, après une telle vie, de paraître devant un Juge qui a dit : « On se servira pour vous de la même mesure dont vous aurez usé avec les autres », et encore : « Soyez miséricordieux et il vous sera fait miséricorde ».

Depuis plusieurs années, le bon Frère Diogènes avait été condamné au repos ; il en souffrait, se croyant désormais inutile. « Les misères de toute nature sont le cortège de la vieillesse et je ne suis point étonné d'en avoir ma part, disait-il, mais je ne me doutais pas qu'il fût si dur de se voir réduit à ne pouvoir rien faire. »

Jusqu'en 1904, la santé du Cher Frère Diogènes s'était maintenue à peu près bonne, encore que la loi de 1901 contre les Associations l'ait beaucoup affecté. Mais la loi de 1904, dirigée plus spécialement contre les Frères des Ecoles chrétiennes, le frappa au cœur, et il n'y eut plus guère que des larmes dans ses yeux. Lui qui avait poussé l'indulgence jusqu'à chercher des excuses, au moins celle de l'ignorance, aux pires mesures de nos ennemis, il s'en allait répétant : « Je n'aurais jamais cru » !...

A partir de ce moment, son caractère changea, sa gaieté disparut et sa santé déclina rapidement. Au mois de Janvier dernier, il dut s'aliter et reçut même les derniers sacrements ; puis, se trouvant mieux, il sortit encore, mais il ne put se remettre complètement, et ses dernières semaines, bien qu'il tint à se lever jusqu'au bout, furent pleines de violentes souffrances pour lesquelles il acceptait trop peu de soulagement.

Le 18 Mai, jour de la première communion, il tint à assister à la grand'messe. Il avait trop présumé de ses forces ; on dut le ramener dans sa cellule et, la nuit suivante, il expira sans agonie...

On était dans l'octave de la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle qui aura, nous en avons la conviction, rendu bon témoignage de l'excellent Frère Diogènes, reconnaissant en lui un de

sés vrais disciples, dont toute la vie n'eut qu'un but : procurer la gloire de Dieu par l'éducation chrétienne de l'enfance.

Nouvelles adhésions.

MM. Briand, François, de Kervornou, en Gouézec ;
Le Berre, de Plonéis ;
Cabon, François, de Quimper ;
Chuto, Jean-Louis, de Saint-Alouarn, en Guengat ;
Dagorn, Yves, de Trégunc ;
Le Gall, François, de Lézoudestin, en Plabennec ;
Gigou, Raymond, étudiant à l'École catholique d'Arts et
Métiers, à Lille (Nord) ;
Guirriec, Louis, de Kerlien, en Plobarnalec ;
Gestalin, Jean, de Riec ;
Kervroédan, Joseph, rue Sainte-Hélène, à Douarnenez ;
Kerhoas, Jean, de Lospars, en Châteaulin ;
l'abbé Pierre Sergent, vicaire à Saint-Michel, Quimperlé ;
Pérennou, Guillaume, de Kerbloc'h, en Guengat ;
Le Guyader, Benonic, de Saint-Hilaire (Morbihan) ;
Le Roy, François, de Pennayern, en Gouézec ;
Rioual, François, de Pors-a-Leun, en Cast, par Quémé-
néven ;
L.-Pierre Guédon, ingénieur, 183, rue Michel-Bizot,
Paris (XII^e).

DANS LE VOISINAGE

Le dimanche 30 Avril, j'avais le plaisir de me trouver, pour la première fois, en compagnie du Cher Frère Directeur du Pensionnat, à la réunion de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères de Lorient. Nous avons été reçus avec la plus franche cordialité, et le Cher Frère Directeur avec un véritable enthousiasme ; il a laissé de si bons souvenirs à Lorient ! A 9 heures, messe dite par M. le Supérieur de l'Institution Saint-Louis, pendant laquelle M. le chanoine Diffon, recteur de Merville, nous fait une toute cordiale et éloquente allocution. La bénédiction du Saint-Sacrement suit la messe, puis les sociétaires grimpent jusqu'au troisième ciel pour y tenir leur assemblée générale. Elle s'ouvre par un charmant discours de M. le chanoine Duparc, curé de Saint-Louis. Il est toujours un peu souffrant, mais c'est pour se mieux porter qu'il vient au milieu de ses plus chers enfants de la rue Dupleix. Et là, si près du ciel — nous sommes, en effet, haut perchés — il dit être presque tenté de faire au bon Dieu la prière d'achever l'ascension et il la ferait, n'étaient ces pères de famille, dont on réclame encore la présence sur la terre.

M. Rustuel, président de l'Association, prend la parole, puis M. le Secrétaire et, enfin, M. le Trésorier ; on procède aux élections et l'on descend à la salle du banquet. Joyeux moments ! J'étais au milieu de jeunes — je ne suis pas vieux — et vrai, les jeunes sont toujours aimables, mais les jeunes de Lorient, il n'y a pas mieux !

A 3 heures, séance récréative, un peu longue peut-être, mais parfaitement réussie et très variée. J'ai particulièrement goûté les jolis chants de M. Le Saëc, d'autant que j'avais eu l'avantage de lier avec lui conversation au banquet et d'apprécier son amabilité, ce qui me disposait tout naturellement à apprécier sa belle voix.

Le soir, un dîner plus intime réunissait le Comité des Anciens, les Frères, les jeunes artistes qui nous avaient donné la séance ré-

créative, et peut-être quelques autres amis. Quel bon souvenir surtout j'ai gardé de ces moments-là ! Quelle heureuse variété de toasts, quelle joie débordante, quelle délicieuse communion des cœurs ! Vivent les Lorientais !

Je ne puis omettre de dire que le Cher Frère Gémel-Martyr, visiteur du Canada et ancien directeur de Lorient, était avec nous depuis le matin, et qu'il a été la grande attraction de la fête. Ses toasts ont été particulièrement remarqués. Je vois encore les larmes aux yeux des convives quand il nous parlait de l'amour que gardent pour la France, et du soin filial que mettent à voiler ses fautes, les religieux français qui ont cherché au Canada un refuge que la France ne veut plus leur accorder.

Je m'arrête, il le faut. Merci, chers Amis de Lorient, de la délicieuse journée que j'ai passée parmi vous ! Puissent ces Messieurs de votre Comité que j'ai eu le plaisir de revoir à notre fête du 28 Mai, avoir emporté de Quimper une impression qui ne soit pas trop au-dessous de celle qui m'est restée de vous et que je viens de vous traduire imparfaitement.

A BEL-AIR DE NANTES

La fermeture prochaine du Pensionnat de Bel-Air, à Nantes, cause dans la ville et dans toute notre région une émotion profonde. Bel-Air compte, en effet, des élèves de toute la Bretagne, et il a su conquérir à un degré rare, non seulement l'estime des familles, mais aussi l'affection durable des élèves.

Il tombe d'ailleurs en plein succès, et l'on ne pourra pas dire que c'est l'infériorité de l'enseignement de ses Maîtres qui amène sa perte, mais bien plutôt leurs succès.

Nous trouvons, dans le petit Bulletin de l'*Écho de Bel-Air*, organe de l'Association Amicale des Anciens Élèves, les résultats des examens subis aux dernières sessions, Juillet et Octobre 1904 : sur 35 élèves présentés, 35 ont été reçus, 29 au baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne, dont 15 pour la première

partie avec 5 mentions, et 14 pour la deuxième avec 2 mentions ; 6 à l'École supérieure de Commerce, dont les numéros 1 et 4.

Le Pensionnat se couche donc sur un lit de lauriers. C'est une consolation pour les Maîtres si intelligents et si dévoués ; mais quelle désolation pour les familles désormais privées de leur concours si précieux !

Que tous veuillent bien accepter nos plus affectueuses condoléances et nos meilleurs vœux quand même pour l'avenir.

Nous avons reçu une invitation pour les réunions annuelles de Bel-Air et de la Madeleine de Nantes, ainsi que pour celles de Châlons-sur-Saône et de Marseille. Nous en remercions sincèrement nos trop lointains amis, et si nous n'avons pu, comme nous l'aurions voulu, répondre à leur désir, ainsi que déjà nous le leur avons écrit, nous étions de tout cœur avec eux par la pensée, acclamant la liberté et nos Maîtres, victimes, pour peu de temps nous voulons l'espérer, d'une proscription plus déplorable encore dans ses effets qu'injuste et misérable dans ses causes.

Les souvenirs de tout notre cœur du 1903 sont une douce espérance, et nous supplions le Seigneur de vous les faire revivre. Votre grandeur est plus simple, plus humaine et plus vraie que celle de la science et de la gloire. Vous êtes un homme de bien, et nous en avons beaucoup appris de vous. Nous sommes sûr que vous en avez beaucoup donné. Vous êtes un homme de bien, et nous en avons beaucoup appris de vous. Nous sommes sûr que vous en avez beaucoup donné. Vous êtes un homme de bien, et nous en avons beaucoup appris de vous. Nous sommes sûr que vous en avez beaucoup donné.

CHRONIQUE DU PENSIONNAT

Les vacances du jour de l'an ont pris fin le 6 *Janvier*.

Le 11, Monseigneur, en réponse à nos vœux, que le Cher Frère Directeur est allé lui présenter en temps opportun, vient, selon sa coutume, nous apporter ses bénédictions et ses encouragements pour l'année nouvelle.

Nous en profitons pour lui renouveler nos souhaits et lui offrir nos hommages, et en notre nom un camarade s'avance, qui dit :

MONSEIGNEUR,

C'est une bien grande joie pour nous que de pouvoir aujourd'hui vous offrir, avec l'expression de nos plus fidèles sentiments, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

1904 s'en est allée vers son Juge chargée de bien des crimes. Si nous n'en avons recueilli, heureux privilégiés que nous sommes, que les fruits de science et de vertu dispensés par nos Maîtres, nous savons qu'elle fut triste pour notre Patrie, triste pour la Sainte Eglise, laborieuse et angoissante pour vous, Monseigneur.

Nous souhaitons de tout notre cœur que 1905 soit une année réparatrice, et nous supplions l'Enfant-Jésus, notre frère tout-puissant, de répandre sur Votre Grandeur ses plus amples bénédictions et ses grâces les plus précieuses. Des dangers nous menacent, que votre dernière lettre pastorale nous a fait entrevoir comme prochains et redoutables. Nous souhaitons que la malice de nos ennemis soit vaincue par la miséricorde de Dieu, afin que nous puissions en paix, toute cette année et les années suivantes, et nos successeurs longtemps encore après nous, bénéficier du dévouement et nous inspirer des vaillants exemples de nos Maîtres, et afin que Votre Grandeur puisse toujours venir au Pensionnat Sainte-Marie réjouir et encourager ses enfants et goûter Elle-même la douce joie de les voir marcher avec fidélité dans la voie du Ciel.

Permettez-nous, Monseigneur, d'offrir aussi nos vœux aux zélés collaborateurs de votre Apostolat et particulièrement à M. le chanoine Vieille-Cessay, votre secrétaire général, qui nous paraît avoir quelque chose de

vosre affection pour nous, et à MM. nos Aumôniers, à qui nous sommes très reconnaissants de la sollicitude dont ils entourent nos âmes.

Et comme nous savons que le plus sûr moyen d'être agréables à Votre Grandeur c'est de correspondre généreusement à tous ces dévouements, nous voulons que tous nos efforts tendent à devenir ce que l'on veut faire de nous, des hommes et des chrétiens.

Veillez agréer, Monseigneur, ces sentiments et ces souhaits que nous vous offrons. Nous les appuierons près de Dieu par de ferventes prières, et nous gardons l'espoir qu'ils seront bénis.

Monseigneur, pour témoigner de sa satisfaction, nous accorde un congé qui est accueilli — on s'en doute — avec actions de grâces.

Du 13 au 21, il nous a été donné quelque idée d'un sport que nous ignorions pratiquement et qui paraissait pareillement étranger aux Quimpérois. Je veux parler de la grève. Les échos en ont franchi nos paisibles murs avec des airs d'*Internationale*, mais sans éveiller dans nos âmes le moindre enthousiasme pour ce jeu renouvelé de Carnaval.

Le 19, M. Rochet, qui nous a déjà donné une matinée si intéressante à l'occasion de la Saint-Eloi dernière, revient nous voir avec un programme nouveau. Il nous parle des fables et des fabulistes dans tous les temps et chez tous les peuples, depuis *le Hibou* et *le Perroquet* des Avâdanas hindous jusqu'à *la Tortue* et *les deux Canards* de Lafontaine. C'est la partie savante et, il faut bien le confesser, la moins goûtée.

La deuxième partie est plus intéressante avec ses travestissements de mots historiques, ses moralités cocasses, ses bluettes et anecdotes, etc., le tout couronné par la monomime : *le Dîner de Pierrot*.

Nous ne nous sommes certes pas ennuyés pendant les deux bonnes heures que nous a tenus l'artiste ; mais il n'est que juste, pourtant, de constater en passant que cette seconde séance, peut-être parce que trop rapprochée, n'a pas eu au même degré le brillant succès de la première.

Avec le mois de Mars, voici les jours gras ; notre théâtre est restauré et nos artistes du Likès nous ont préparé quelque chose

à la hâte. Le programme qui nous est servi les *dimanche 5* et *mardi 7* n'en réunit pas moins tous les suffrages à savoir :

1° *Le Sansonnet de Sylvio*, arlequinade en trois actes, jolie petite pièce, un peu puérile d'intrigue ; mais nous ne sommes pas encore grands-pères et elle nous a beaucoup plu.

2° *Solo de flûte*, monologue connu, qui, bien donné, a toujours son succès, et notre interprète, aujourd'hui petit soldat dans un régiment de l'Est, nous l'a donné parfaitement.

3° *Les deux Larbins*, duo comique du meilleur goût. Très amusants, ces deux drôles auxquels le métier de valet ne déplairait pas... si l'on pouvait y supprimer les maîtres. Par exemple, quand ils seront maîtres à leur tour dans la société idéale que leur préparent Jaurès et consorts, il n'en ira plus de même et faudra que les valets marchent autrement....

4° *Le Duc de Normandie*, légende chantée, du plus grand effet, extraite de l'excellent recueil du Frère Adrien. On peut dire qu'elle a été le clou de la séance.

Le Lundi, à 2 heures, tirage de la loterie avec ses convoitises, ses déceptions et ses mille petits incidents qui ne laissent pas d'intéresser.

17 Mars, à 7 h. 1/2. — Projections et cinématographe, nombreux tableaux et défilés qui nous promènent à travers le monde et le firmament.

Quelques scènes de genre obtiennent un grand succès comme : *la Poule merveilleuse*, les prestigieux exercices de l'humoriste *Little Tich*, *la Corrida de Toros*, *la Métamorphose du papillon*. En somme, bonne soirée.

19 Mars. — Fête de saint Joseph, toujours solennelle. A 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Bourlé.

A midi, nous sommes tout surpris de voir arriver Monseigneur ; M. Bolloré l'accompagne, et nous nous demandons presque avec anxiété ce qu'il peut bien y avoir dans l'air. Après dîner, groupés à nouveau sur la cour d'honneur, nous voyons s'avancer Monseigneur, toujours avec M. Bolloré. Mais, cette fois, le tout aimable Président des Anciens porte sur la poitrine une belle décoration, et Monseigneur nous apprend que c'est la croix de

VARIÉTÉS

Ballade en faveur de la vieille France.

« A bas le drapeau, la patrie ! »

Crie aujourd'hui plus d'un dément.

« La guerre, absurde boucherie !

» Viens dans mes bras, frère allemand ! »

Mais, lorsque passe un régiment,

Tous les gamins lui font escorte

Et marchent militairement.

La Vieille France n'est pas morte.

« La religion, duperie ! »

Dit notre affreux gouvernement.

« Quel idiot, ce chrétien qui prie !

» Il faut jouir cyniquement.

« Dieu n'est pas et le prêtre ment. »

Mais la foule est toujours plus forte,

Que bénit le Saint Sacrement.

La Vieille France n'est pas morte.

Pauvre France, ô mère chérie,

Que nous souffrons de ton tourment !

Les Juifs et la Maçonnerie

Sont tes bourreaux, pour le moment.

Mais ton noble tempérament

Vers la Gloire et la Foi te porte.

Ainsi que le fer à l'aimant.

La Vieille France n'est pas morte.

ENVOI

Sauveur qu'on espère ardemment,

Parais donc et jette à la porte

Tous les blocards du Parlement.

La Vieille France n'est pas morte.

FRANÇOIS COPPÉE.

21 Mai. — Solennité de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Nos murs sont pavoisés comme au jour de la première communion.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'Économe du Séminaire de Plouguernével (Côtes-du-Nord), assisté de MM. les abbés Lemoine, professeur à Plouguernével, et A. Trévidic.

A 5 heures, vêpres suivies d'un vrai panégyrique de saint Jean-Baptiste de la Salle, par M. le chanoine Ollivier, supérieur du Séminaire de Plouguernével. L'orateur commence par un superbe parallèle entre deux grands hommes, grands seigneurs tous deux, et tous deux sortis du même séminaire de Saint-Sulpice : Fénelon, éducateur des fils des rois, et Jean-Baptiste de la Salle, l'éducateur des enfants du peuple, et il nous montre ensuite ce que le saint instituteur des Frères a fait pour nous, ce qu'il continue de faire par ses disciples, et ce que nous devons faire pour être dignes de lui et des soins dont nous entourent nos Maîtres. J'ai surtout retenu ce conseil : Il est noble d'être apôtre et honteux d'être lâche. Vous devez être apôtres et vous le pouvez. Soyez des entraîneurs et non des entraînés, des vaincus.

Une petite séance récréative devait clore une si belle journée ; mais nous venions à peine d'enterrer le bon Frère Diogènes, et il parut convenable de la supprimer. La musique, cependant, voulut donner une petite sérénade en l'honneur de nos nobles hôtes. Résultat pratique, une bonne promenade qui nous fut gracieusement accordée par M. le Supérieur de Plouguernével, avec la permission du Cher Frère Directeur.

28 Mai. — Fête des Anciens, à laquelle nous prenons part avec bonheur. Merveilleuse journée d'ineffaçable souvenir. Il en est longuement parlé d'autre part, je n'insiste donc pas.

10 Juin. — Ouverture à Brest du Concours des Mécaniciens. Vingt-deux de nos camarades en affrontent les épreuves.

A propos de concours, il me revient qu'au dernier *Bulletin*, j'ai oublié de mentionner le succès de :

MM. Jean-Baptiste Rohel, de Saint-Sauveur ;

Roger Le Bras, de Lannion ;

Emile Gauthier, de Locronan ;

qui ont obtenu le certificat d'Etudes primaires supérieures. J'en

ai reçu plus d'un reproche. Voilà l'oubli noblement réparé. Compliments aux lauréats et bonne chance aux autres !
Je voudrais, pour varier, commencer ma prochaine chronique dans le grand style, emboucher la trompette éclatante et réveiller tous les échos endormis ; quelque chose dans ce genre :

Succès prodigieux, incroyable merveille !

Ecoutez une chose à nulle autre pareille :

Dans le récent concours des mécaniciens,

Pas un de nos vingt-deux candidats Likésiens

N'a mordu la poussière et pas un...



PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

(Voir statuts, art. 18.)

1889. — Alain L'ÉVÊQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc (C.-du-N.).
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouet (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-M^{ie} LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895. — *Industrie* : Victor HEURTÉ, de Primelin.
— *Agriculture* : François FAGOT, de Sizun.
1896. — *Industrie* : Julien LE GO, de Quiberon (Morbihan).
— *Agriculture* : Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morb.).
1897. — *Industrie* : Alfred MARZIN, de Quimper.
— *Agriculture* : François LE CORRE, de Kerfeunteun.
1898. — *Industrie* : Guy BOURHIS, de Rosporden.
— *Agriculture* : Pierre GUICHAOUA, de Pouldreuzic.
1899. — *Industrie* : René CARNOY, de Cany (Seine-Inférieure).
— *Agriculture* : Jean-Marie GUILLOU, de Saint-Yvi.
1900. — *Industrie* : Charles ROYER, de Carhaix.
— *Agriculture* : Jean CORNEC, de Dinéault.
1901. — *Industrie* : Constant LE CORRE, de Baud (Morbihan).
— *Agriculture* : Yves GUILLERME, de Guidel (Morbihan).
1902. — *Industrie* : Yves CARADEC, de Melgven.
— *Agriculture* : Thomas KERSALÉ, de Ploéven.
1903. — *Industrie* : Alain CANÉVET, de Quimper.
— *Agriculture* : Jean-Louis OLIVIER, de Plounéour-Trez.
1904. — *Industrie* : Jean CHARUEL, de Guingamp (C.-du-N.).
— *Agriculture* : Jean-Marie MÉNEZ, de Rosnoën.

PRIX D'HONNEUR

FONDS PAR L'ASSOCIATION AMICALE



NÉCROLOGE

Le P. Auguste LE GUÉVEL, de la
Congrégation des Missions Étran-
gères, martyrisé en Chine, en
Juillet 1900.

LOZAC'HMEUR, Yves, négociant, de
Quimper.

LACARRIÈRE, Charles, ferblantier,
de Quimper.

GUICHAOUA, Jean, de Pont-l'Abbé.

F^{re} DROUAUD-JEAN (FEUNTEUN),
directeur, d'Ouessant.

F^{re} HUBERT-DE-JÉSUS, ancien pro-
fesseur du Pensionnat.

PENLAN, Jean-Marie, chef d'ate-
lier au Pensionnat.

LOUBOUTIN, François, hôtelier,
Quimper.

DE POULPIQUET DE BRESKANVEL,
Félicien, château de Kernault,
près Quimperlé.

F^{re} CAPREOLE, ancien économiste du
Pensionnat.

F^{re} CELSIN-DE-JÉSUS, infirmier du
Pensionnat.

F^{re} CYRILLE-DE-JÉSUS, ancien di-
recteur du Pensionnat.

M. le chanoine LE GOFF, curé-
archiprêtre de Saint-Pol-de-
Léon, ancien aumônier du Pen-
sionnat.

F^{re} DIOGÈNES-MARIE, ancien Ins-
pecteur des classes particuliè-
res.

Hippolyte PÉRODEAU, de Quimper.

Gallia pœnitens et devota !

J'écoute dans la nuit... Bruit d'orage et de houle !

C'est le crime qui monte et le monde qui roule :

Tout s'effondre ou s'ébranle, et sur les nations

Passe le char de fer des Révolutions :

A ses cahots, tout tremble ; à son choc, tout se broie ;

Satan, comme un lion, rôde et guette sa proie,

Poussant contre le ciel son cri désespéré !

« Ayez pitié de nous, Seigneur.... *Miserere !* »

J'écoute dans la nuit... Bruit de rage, blasphème !

Les hommes de leurs fronts ont rayé le baptême :

Des mères l'ont rayé sur le front de leurs fils ;

Tous vomissent l'insulte impure au *Crucifix* ;

Et ce qui tient un sceptre aux mains les encourage :

Et ce qui tient de l'or les paye : on vend l'outrage :

Tout cela hurle et montre au ciel le poing serré !

« Ayez pitié de nous, Seigneur... *Miserere !* »

J'écoute dans la nuit... Bruit de complots dans l'ombre !

Passagers criminels sur un vaisseau qui sombre,

Et de son propre poids vers l'abîme descend ;

Ils le vont submerger dans des flaques de sang.

Ces ouvriers de mort, mêlant leur clameur folle

Aux crépitations lugubres du pétrole

Agitent par le ciel l'incendie arboré !

« Ayez pitié de nous, Seigneur... *Miserere !* »

J'écoute dans la nuit... Bruit de bouches qui mentent !

Des docteurs, que la fièvre et que l'orgueil tourmentent,

Osent crier, branlant la tête, enflant la voix :

« Fais ce que tu voudras et crois ce que tu vois ! »

Le savoir, trébuchant comme fait un homme ivre,

Prend pour appui la chaire et pour clairon le livre,

Effeillant sous le ciel le dogme lacéré.

« Ayez pitié de nous, Seigneur... *Miserere !* »

J'écoute dans la nuit... Bruit de chants et de rire !

Lorsque, comme un lambeau, la France se déchire,

Lorsqu'un reflux de fange atteint à nos talons,

Des temples du plaisir, des bouges, des salons,

Des théâtres étroits où le vice s'étale,
La joie éclate, impie, hébétée ou brutale.
Qu'importe le ciel noir !... Le rire est assuré.
« Ayez pitié de nous, Seigneur... *Miserere !* »

J'écoute dans la nuit... Bruit de pleurs et de plaintes !
La douleur brûle encor dans les âmes éteintes,
L'angoisse pèse encor sur ce monde qui rit ;
La souffrance, en rongant la chair, étreint l'esprit.
On gémit de remords, d'épouvante, de honte,
De fureur : un concert de sanglots monte, monte !
Les yeux, fermés au ciel, et les cœurs ont pleuré.
« Ayez pitié de nous, Seigneur... *Miserere !* »

*
* *

Ainsi je méditais dans ces nuits sans aurore,
Dans ces nuits sans étoile amie et sans flambeaux,
Où mon pauvre pays, que la lèpre dévore,
Perd son sang goutte à goutte et l'honneur par lambeaux ;
Quand cet agonisant rêve d'apothéoses,
Quand ce vaincu, jouant au vainqueur satisfait,
Et repoussant du pied dix siècles grandioses,
Prend pour conquête un crime et pour date un forfait ;
Lorsque des affolés sur un sol qui vacille
Bâtissent au hasard des palais insolents,
Célébrant à grands frais un exploit imbécile
Qui dressa dans nos murs les couperets sanglants ;
Lorsqu'un peuple tombé fête sa déchéance,
Et, jadis vraiment roi, se traite en parvenu,
Brave l'amour de Dieu qui sauve — et sa vengeance,
Et trébuche, heurtant du front dans l'inconnu ;
Lorsque nous perdons tout, même l'honneur, et même
Ce reste de fierté du cœur, le souvenir...
Cœur de Jésus, sauvez la France qui blasphème !
Jésus, levez la main, mais non plus pour punir.
Par nos treize cents ans de chrétienne épopée,
Par nos *Gesta Dei*, par vos bienfaits reçus,
Rendez-nous notre foi, notre sang, notre épée :
Et nous serons encor votre peuple, ô Jésus.

V. DELAPORTE, S. J.

ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

du Pensionnat Sainte-Marie.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Sa Grandeur Monseigneur Dubillard, Evêque de Quimper et de Léon.
Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur général de l'Institut de Frères
des Écoles chrétiennes.

MEMBRE FONDATEUR : (1)

Le Très-Cher Frère Cyrille-des-Anges, Inspecteur des Écoles chrétiennes
du district de Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

T. C. Fr^e Dosithée-Marie, Assistant du
Supérieur général des Frères des Éco-
les chrétiennes, 27, rue Oudinot, Paris.

T. C. F. Carolius, Visiteur des Frères des
Écoles chrétiennes, Quimper.

Fr^e Namasius, ancien Visiteur de Quimper,
Rodez.

MM.

les Présidents des Associations amicales
d'Anciens Élèves des Frères des Écoles
chrétiennes.

le chanoine Bourlé, du Chapitre de la
Cathédrale, Quimper.

MM.

le chanoine Rospars, directeur de la
Semaine Religieuse, Quimper.

l'abbé Laurent, recteur de Commana.

l'abbé Bernard, recteur de Leuhan.

l'abbé Le Borgne, recteur de Rosporden.

l'abbé Rolland, } aumôniers

l'abbé Guirriec, } du Pensionnat.

les CC. FF. Colman-de-Jésus, ancien di-
recteur du Pensionnat ; Donat-Louis,
ancien sous-directeur du Pensionnat ;
Celsin, Crescentien, Colomban-Marie,
Divitien-Henri, Colomban-Paul, Condé-
Louis, Crispin-Joseph, Coronat-Louis.

(1) Le titre de membre fondateur a été décerné au Frère Cyrille-des-Anges, en Assemblée générale du 4 Mai 1902.

MEMBRES BIENFAITEURS (annuité 10 francs) :

MM.

Alavoine, Joseph, négociant, rue du Quai, Quimper.

Cardaliaguet, René, rue Royale, Quimper.

Corre, Louis, négociant, rue Astor, 3, Quimper.

Duviard, manufacturier, quai Saint-Clair, 12, Lyon (Rhône).

Manière, Paul, notaire, quai du Stéir, 10, Quimper.

MM.

Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.

Mérop, François, boucher, place Saint-Corentin, Quimper.

Queste, ✱, ancien capitaine d'armes, rue de Douarnenez, Quimper.

Roussin, Etienne, ✱, château de Keramblé, en Plomelin.

Stréicher, Charles, directeur de l'usine à gaz, Quimper.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Président d'honneur : Le T. C. Frère Donan-Anselme, Directeur du Pensionnat.

MM.

Bolloré, Eugène, rue des Reguaires, 22, Quimper, *Président*.

Kerfer, Pierre, négociant, rue Neuve, Quimper, *Vice-Président*.

Danion, Guillaume, agriculteur, au Mouillouen, en Kerfeunteun, *Vice-Président*.

Cabon, Joseph, négociant, rue Royale, Quimper, *Trésorier*.

Lorit, Charles, industriel, rue de Brest, Quimper, *Secrétaire*.

Thomas, Alexandre, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, Quimper, *Secrétaire*.

Trévidic, Henri, entrepreneur, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.

Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.

Salaun, Jean, libraire, rue Kéréon, 56, Quimper.

MM.

l'abbé Cogneau, Auguste, professeur au Grand-Séminaire, Quimper.

Le Berre, Alain, marchand de bois, avenue de la Gare, Ergué-Armel.

Le Roux, Hervé, agriculteur, maire d'Ergué-Gabéric.

Le Roux, Louis, maison Le Dé, rue des Douves, Quimper.

Olive, Raoul, agriculteur, Kermahonnet, en Kerfeunteun.

Riou, René, agriculteur, Tréodet, en Ergué-Gabéric.

Rolland, Paul, couvreur, 5, rue du Frou, Quimper.

Le Bras, Édouard, brasseur, rue des Reguaires, Quimper.

Le Goïc, Félix, représentant, 5, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.

Fr^e Côme, professeur au Pensionnat.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Adam, Alphonse, mécanicien de la Marine.

Alix, Simon, agent-voyer, Scaër.

Autret (Fr^e Donat), au Pensionnat Sainte-Marie.

Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.

MM.

Bahier, Jules, de l'Ordre de Saint-Benoît.

Barbier, René, 254, faubourg Saint-Martin, Paris (X^e).

Le Bars, Prosper, bureau des Douanes, Douarnenez.

Le Bars, G., sous-officier au 35^e d'Artillerie, Vannes.

MEMBRES ACTIFS (suite):

MM.

Le Bastard, Adolphe, sous-officier au 74^e régiment d'Infanterie, Rouen (Seine-Inférieure).
 Le Bastard, Raoul, négociant, rue Sainte-Thérèse, 13, Quimper.
 Béléguic, Jules, agriculteur, Douarnenez.
 Benoît, Alphonse, Pont-Croix.
 Bernard, René, Kerancoarec, en Kerfeunteun.
 Le Berre, Joseph, agriculteur, Penhoët-Marho, en Neulliac, près Pontivy (Morbihan).
 Le Beuze, Henri, commerçant, Kernével.
 Bervet (F^{re} Duvian-Albert), institution Taberd, Saïgon (Cochinchine).
 Berhault, Eugène, officier mécanicien.
 Le Berre, Pierre, Kervennou, en Plonéis.
 Bescond, Jean-Marie, agriculteur, Kerguel, en Plomelin.
 Bideau, J.-F., clerc de notaire, Plomodiern.
 Bodolec, Ange, négociant, boulevard de l'Odet, Quimper.
 Bolloré, Adolphe, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).
 Bolloré, Louis, négociant en vins, rue du Stéir, Quimper.
 Bonnaire, Michel, entrepreneur, Clohars-Carnoët.
 Bouard (F^{re} Colman-Éloi), directeur de l'école chrétienne de Plougastl-Daoulas.
 Boulic, Pierre, boucher, rue du Quai, Quimper.
 Bourhis, Guy, sous-lieutenant d'Artillerie, Vannes (Morbihan).
 Bourhis, Pierre, agriculteur, Kerdélam, en Plogonnec.
 l'abbé Boschet, Paul, Blois.
 Boschet, Henri, sous-officier, 19^e d'Infanterie, Brest.
 Le Bot, Emile, directeur de l'École libre, Paimpol (Côtes-du-Nord).
 Le Bras, J.-F., Kermat, en Guiclan.
 Le Borgne, J.-M., Tremorgat, en Pleyben.

MM.

Briant, maire de Cléden-Cap-Sizun.
 Brangoulo, Joseph, Kerantallec, en Clohars-Carnoët.
 Le Breton (F^{re} Cineray), Pensionnat des Frères, Lambézellec.
 Le Borgne-Berger, entrepreneur, 26, rue Jules-Noël, Quimper.
 l'abbé Boussard, vicaire à Ergué-Gabéric.
 Briand, Guill^{mo}, Keregat, en Plomodiern.
 Briand, François, Kervornou, en Gouézec.
 Le Bris, Charles, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
 Le Bris, Jean, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
 Brunet, Félix, usine Amieux, Concarneau.
 Le Brusq, Jérôme, peloton des dispensés, 116^e d'Infanterie, Vannes (Morbihan).
 R. P. Cabon, Adolphe, Congrégation du Saint-Esprit, Haïti.
 Cabon, Charles, négociant, rue Royale, Quimper.
 Cabon, Louis, ingénieur des Mines, Gréasque (Bouches-du-Rhône).
 Cabon, François, route de l'Hippodrome, Quimper.
 de Cadenet, Henri, Saint-Pol-de-Léon.
 Cadic, Amédée, quincaillier, rue Paul-Bert, Lorient (Morbihan).
 Cadic, Louis, rue Paul-Bert, Lorient (Morbihan).
 Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
 Caradec, Yves, agent-voyer, Vire (Calvados).
 Cardaliaguet, Auguste, serrurier, rue Royale, Quimper.
 l'abbé Cardaliaguet, René, Ploudalmézeau.
 Cardaliaguet, Félix, Faculté catholique, Angers (Maine-et-Loire).
 Le Carrer, Henri, agriculteur, Berloc'h, en Languidic (Morbihan).
 Chabay, Alphonse, quincaillier, 49, rue Kéréon, Quimper.
 Chabay, Alain, rue Kéréon, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

Chaplais, Théophile, instituteur-adjoint, à Saint-Joseph de Priziac, par Le Faouët (Morbihan).
 Chatalic, Louis, Kerfréost, en Plogonnec.
 Chaussepied, Charles, architecte, rue Saint-Joseph, Quimper.
 Chavet, Prosper, peintre, rue Royale, Quimper.
 Chipon, Alain, maréchal-ferré, Locronan.
 Chuto, Jean-Louis, S'-Alouarn, en Guengat.
 Chuto, Auguste, Kerviel, en Penhars.
 Coadou, Henri, laiterie de Pluguffan.
 Coadou, Jean-Marie, agriculteur, Launay, en Plogonnec.
 Cogneau, Henri, mécanicien principal, 36, rue de l'Indépendance, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Cogneau, Théodore, horticulteur, Fougères (Ille-et-Vilaine).
 R. P. Compès, Pierre, Congrégation du Saint-Esprit, Séminaire français, Rome.
 Le Clech, René, quincaillier, Kerfeunteun.
 Cornec, Yves, de Dinéault.
 Cornichon, Ernest, Institut catholique d'Arts et Métiers, Reims (Marne).
 l'abbé Cornou, François, professeur au Petit-Séminaire, Pont-Croix.
 Le Corre, Jacques, agriculteur, Kerlan-Vras, en Penhars.
 Le Corre, Mathias, loueur de voitures, boulevard de l'Odet, Quimper.
 Courtemanche, maître d'hôtel, Audierne.
 l'abbé Le Coz, curé-doyen, Pleyben.
 Le Coz, François, conducteur des travaux hydrauliques, Grand'Rue, 63, Brest.
 Cren (Fr^e Nivard), trappiste, abbaye de Tymadeuc (Morbihan).
 Criou, Henri, industriel, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
 Criou, René, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
 Criou, Edouard, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
 Cuziat, Baptiste, maître d'hôtel, Bannalec.

MM.

Cuzon, Louis, conducteur des Ponts et Chaussées, Audierne.
 Cuzon, Eugène, Artillerie coloniale, Madagascar.
 Dagorn, Yves, Trégunc.
 Dagorn, J.-M., Trémot, en Trégunc.
 Daniel, Jean-Marie, agriculteur, Kersaoz, en Treffiat.
 Daniel, René, commerçant, maire de Plo-néour-Lanvern.
 Daniélou, Pierre, Kerdaniou, en Plogonnec.
 Danion, Jean-Marie, Mouillouen, en Kerfeunteun.
 l'abbé David, François, vic^{re}, Lambézellec.
 David, Jean, Hôtel du Lion-d'Or, Quimper.
 Le Dé, Louis, près Saint-Joseph, Quimper.
 Le Doaré, Jean, négociant en grains, Châteaulin.
 Donnart, Jean-Marie, marchand de fers, Pont-Croix.
 Dorval, François, agriculteur, Le Guerloc'h, en Kerfeunteun.
 l'abbé Éguin, Pierre, des Pères-Blancs, mission catholique d'Entebbé (Uganda).
 Esvan (Fr^e Anastase), directeur de l'école Saint-Corentin, Quimper.
 Favennec, François, agriculteur, maire d'Édern.
 Favennec, Michel, agriculteur, Stang-Yan, en Édern.
 Favennec, Noël, Cloître-Pleyben.
 Féchant, Fernand, négociant, Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
 l'abbé Fermon, recteur, Guengat.
 Fermon, Yves, Quimper.
 Feunteun, Alain, boulanger, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
 Fily, Alain, agriculteur, Kervaven, en Plogonnec.
 Frélaut, André, colon, à Belma, par Mapton, Washington-State (États-Unis).
 Galéron, Pierre, directeur de l'école libre, Ouessant.
 Garnier, J^h, place Terre-au-Duc, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

Le Gars, Pierre, propriét^r, Kerfeunteun.
 Le Gall, François, Lézoudestin, Plabennec.
 Le Gall, boucher, rue Astor, Quimper.
 Gautier, Joseph, directeur de l'école libre,
 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
 Le Gent, Félix, 59, rue du Cimetière, Brest.
 Gestalin, Joseph, commerçant, Riec.
 Gestalin, Jean, commerçant, Riec.
 Gigou, Joseph, entrepreneur, Audierne.
 Gigou, Raymond, Institut catholique
 d'Arts et Métiers, Lille (Nord).
 Glémarec, Jean-Marie, officier d'adminis-
 tration, Intendance du 9^e corps d'ar-
 mée, Tours (Indre-et-Loire).
 Goas, Jean-François, Pen-ar-Rhun, en
 Saint-Coulitz, par Châteaulin.
 de Goësbriand, Joseph, sous-officier au
 118^e régiment d'Infanterie, Quimper.
 Le Goff, Louis, 2^m maître mécanicien,
 La Trinité-sur-Mer (Morbihan).
 Le Grand, Vincent, Lezoudoaré, Plagonnec.
 Le Grand, négociant, Quimper.
 Gourmelen, Vincent, mécanicien de la
 Marine, Brest.
 Gouyette, Louis, commerçant, Locronan.
 l'abbé Gouzien, Henri, vicaire, Tréboul.
 Guéguen, Yves, commerçant, Locronan.
 Guéguen, Jean, commerçant, Lesneven.
 Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-
 François, Quimper.
 Guirriec, Louis, Kerlien, en Plobannalec.
 Le Guisquet de Villeroche, industriel,
 Concarneau.
 Guyomar, Théophile, notaire, Pont-Scorff
 (Morbihan).
 Guichaoua, Clet, agriculteur, Pouldreuzic.
 Le Grill, Pierre, mécanicien de la Marine.
 L.-Pierre Guédon, ingénieur, 183, rue
 Michel-Bizot, Paris (XII^e).
 Hamon, Pierre, nég^t en toiles, Landivisiau.
 Hémon, Guillaume, agriculteur, Locronan.
 Hénaff, direct^r de l'école libre de Ouessant.
 Henriot, Jules, manufacturier, Loc-Maria,
 Quimper.

MM.

L'Héritier, Eugène, Morlaix.
 Heurtault, Albert, pharmacien, 3, rue
 Pressoir Saint-Antoine, Saumur.
 l'abbé Jacob, Joseph, vicaire, Plougastel-
 Daoulas.
 Jacob, Franç^s, agriculteur, Kerac'huézan,
 en Ploudalmézeau.
 l'abbé Jaïn, Michel, aumônier du Pen-
 sionnat Saint-Joseph, Landerneau.
 l'abbé Jaouen, Grégoire, recteur, Guiclan.
 Jaouen, Louis, menuisier, Kerfeunteun.
 de Kerangal, Arsène, rue des Boucheries,
 Quimper.
 l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
 Kerhoas, Jean, à Lospars, Châteaulin.
 Keribin, Jacques, Penfrat, en Le Juc'h.
 Kerninon, Francis, employé des Chemins
 de fer, gare de Houilles (Seine-et-Oise).
 de Keroullas, Jean, agriculteur, Le Juch.
 de Keroullas, Pierre, débitant, Le Juch.
 Kerveillant (Fr^s Donatien), rue Lanouron,
 Brest.
 Kervarec, Jean-Marie, boulanger, rue
 Royale, Quimper.
 Kervroédan, Yves, 8^e compagnie d'ou-
 vriers d'Artillerie, Rennes (Ille-et-Vil^{le}).
 Kervroédan, Joseph, 34, rue Sainte-Hélène,
 Douarnenez.
 Lallier, Marcel, école catholique d'Arts
 et Métiers, Reims (Marne).
 Latreille, Hervé, bourg de Kerlaz.
 l'abbé Laurent, vicaire, Locquénolé.
 Léon (Fr^s Clémentin-Gabriel), Plœmeur
 (Morbihan).
 Abbé Le Louët, Kerbénéat, en Plounéventer.
 Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du
 Pont-Firmin, Quimper.
 Liot, Charles, plâtrier, rue Vis, Quimper.
 Loréal, Pierre, mécanicien de la Marine,
 Lorient (Morbihan).
 Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, 13,
 Quimper.
 Lorit, Joseph, rue Royale, 13, Quimper.
 Lorit, Alphonse, rue Royale, 13, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

Lozac'h, Jean, marchand de bicyclettes,
rue du Pont-Firmin, Quimper.
Lozachmeur, Yves, Institut catholique
d'Arts et Métiers, Lille (Nord).
Le Maigre, ancien directeur d'Assurances,
Fouesnant.
Mahé, Grégoire, agriculteur, Kervinigen,
en Coray.
Mahé, François, de Kergoël, en Gouézec.
Mahé, Jean-Baptiste, agriculteur, La Ville-
Neuve, en Langolen.
Malgorn, Hippolyte, commerçant, Oues-
sant.
Marzin, Corentin, rue du Pont-Firmin, 29,
Quimper.
Marzin, Guillaume, artillerie, Lorient.
Mauduit, Gustave, rue Verdelet, 6, Quim-
per.
Mazéas, Hervé, agriculteur, Le Crénal,
en Plogonnec.
Mérop, François, doct-médecin, Audierne.
Mérop, Julien, rue Gudin, 1, Paris.
Mérop, Louis, boucher, place Saint-Co-
rentin, Quimper.
Merrien, Pierre, agriculteur, Gomval, en
Gouézec.
Mével, directr de l'école libre, Le Faouët.
l'abbé Mével, vicaire, à Plouhinec.
Morcrette, Georges, nouveautés, Quim-
perlé.
Morcrette, Ernest, nouveautés, rue Ké-
réon, Quimper.
Moreau, François, Saint-Nazaire.
Motté, Léon, quincaillier.
Motté, René, 2^{me} maître mécanicien, place
Terre-au-Duc, Quimper.
Le Moyne, Eugène, avocat, château de
Kergolven, en Loctudy.
Nédélec, Pierre, Lézergué, en Ergué-Gab^{ie}.
Nédélec, François, agriculteur, Milizac,
par Saint-Renan.
Nédélec, Joseph, 1, bourg de Kerfeunteun.
Nicolas, Adolphe, École catholique d'Arts
et Métiers, Lille (Nord).

MM.

Nicolas, Auguste, voyageur de commerce,
45, rue de Paris, Lambézellec.
Le Nives, Arsène, mécanicien de la Marine.
Le Nours, directeur de l'école libre de
Ploudalmézeau.
Nunney, Georges, mécanicien de la Ma-
rine, rue de l'Hôpital, Auray (Morb.).
Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve,
Quimper.
Pensart, Yves, mécanicien, rue du Four,
Pont-Croix.
Parquer, hôtel Rousseau, Beg-Meil.
Paugam, Paul, pépiniériste, place La Tour-
d'Auvergne, Quimper.
l'abbé Pellerin, recteur, Audierne.
l'abbé Pelleter, vicaire, Pleyben.
Pérennou, Guill^{me}, Kerbloc'h, en Guengat.
Pernès, René, agriculteur, Menez-Bras,
en Plonéis.
Perodeau, Frédéric, plâtrier, quai de
l'Odet, 76, Quimper.
Peuziat (F^{re} Conrad-de-Jésus), sous-direc-
teur du Pensionnat Saint-Louis, Brest.
Pennarun (F^{re} Corentin-René), Hanoï
(Tonkin).
Pennarun, Jean, Briec.
Piriou, Eugène, 24, boulevard Botton,
Royan.
Le Portz, Joseph, agriculteur, Manéguil-
lot, en Caudan (Morbihan).
Le Portz, Jean-Louis, agriculteur, près la
gare de Gestel (Morbihan).
Poulhazan, agriculteur, Tréouzon, en
Kerfeunteun.
Pouliquen (F^{re} Donatien-Joseph), pension-
nat Saint-Louis, Brest.
de Poulpiquet de Brescanvel, Césaire,
château de Tréfry, en Quéménéven.
de Poulpiquet de Brescanvel, Gonzague,
château de Tréfry, en Quéménéven.
de Poulpiquet de Brescanvel, Xavier,
château de Tréfry, en Quéménéven.
Le Proust du Perray, René, 31, rue de
Brest, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM

Quideau, Joseph, Kerzonnard, en Plo-
néour-Lanvern.
Rault, Henri, peintre, rue du Frou, Quim-
per.
Riou (Fr^e Cyrille-Joseph), ancien direc-
teur, Auray (Morbihan).
Rioual, Hervé, agriculteur, Kervigodan,
en Quéménéven.
Rioual, François, Pors-a-Leun, en Cast,
par Quéménéven.
l'abbé Rossi, chanoine, boulevard de
l'Odet, Quimper.
l'abbé Roudot, vicaire, Lannilis.
Roussin, Armand, château de Coat-Ihuel,
en Sarzeau (Morbihan).
Roussin, Jacques, château de Kerdour,
en Plomelin.
Le Roux, Alain, agriculteur, au Mélénez,
en Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, Infanterie coloniale, Brest.
Le Roux, Olivier, agent-voyer, Ploërmel
(Morbihan).
Royer, Jean, adjoint, école libre de Plou-
dalmézeau.
Le Roy, Pierre, cultivateur, à Quelvy,
en Gouézec.
Le Roy, François, Pennavern, en Gouézec.
Le Roux, Henri, rue Latour-d'Auvergne,
Landerneau.
Le Roux, J^h, infanterie coloniale, Ponta-
nézen, Lambézellec.
Le Rouzic, Louis, mécanicien de la Marine,
Carnac (Morbihan).
Sanquer, Joseph, 19^e de ligne, Landerneau.
l'abbé Le Séac'h, vicaire, Guillegomarc'h.
Le Séac'h, Henri, commerçant, Gouézec.
Sergent (Fr^e Donateur-Simon), Directeur
de l'école chrétienne, Quimperlé.
l'abbé P. Sergent, vicaire, Quimperlé.

MM.

Sergent, Eugène, employé des Postes,
Vannes (Morbihan).
Sider, Barthélémy, marchand de bois,
rue Saint-Joseph, Quimper.
Scour, Louis, mécanicien de la Marine, rue
Amiral Romain-Desfossés, Landerneau.
Salatin, boucher, avenue de la Gare,
Quimper.
Saliou, Jean, à Tréguron, en Gouézec.
Schmid, Marcel, horloger, rue Astor.
Tamic, Joseph, agriculteur, Kercorentin
en Le Trévoux.
Tanguy (Fr^e Domicé), directeur de l'école
chrétienne, Saint-Marc.
l'abbé Tanneau, recteur, Querrien.
Thaëron, Joseph, Riec.
Thomas, Émile, organiste, rue du Pont-
Firmin, Quimper.
Thomas, Joseph, 2^me maître mécanicien,
Carnac (Morbihan).
Thomas, Mathurin, agriculteur, Plougas-
tel-Daoulas.
Le Thomas, A., 16, rue du Pont, Brest.
Le Thomas, Eugène, 22, rue Amiral-
Courbet, Brest.
Trévidic, Alphonse, tapissier, place Saint
Mathieu, Quimper.
Treussier, Joseph, gérant d'usine, Douar-
nenez.
Treussier, Nicolas, boulanger, 9, rue du
Frou, Quimper.
Tymen, Pierre, adjoint, école libre de
Plestin (Côte-du-Nord).
Vicaire Denis, place du Marché, 8, Lan-
derneau.
Villard, Joseph, photographe, rue Saint-
François, Quimper.
Violant, René, représentant, rue du
Stéir, 3, Quimper.

472
Total: 326